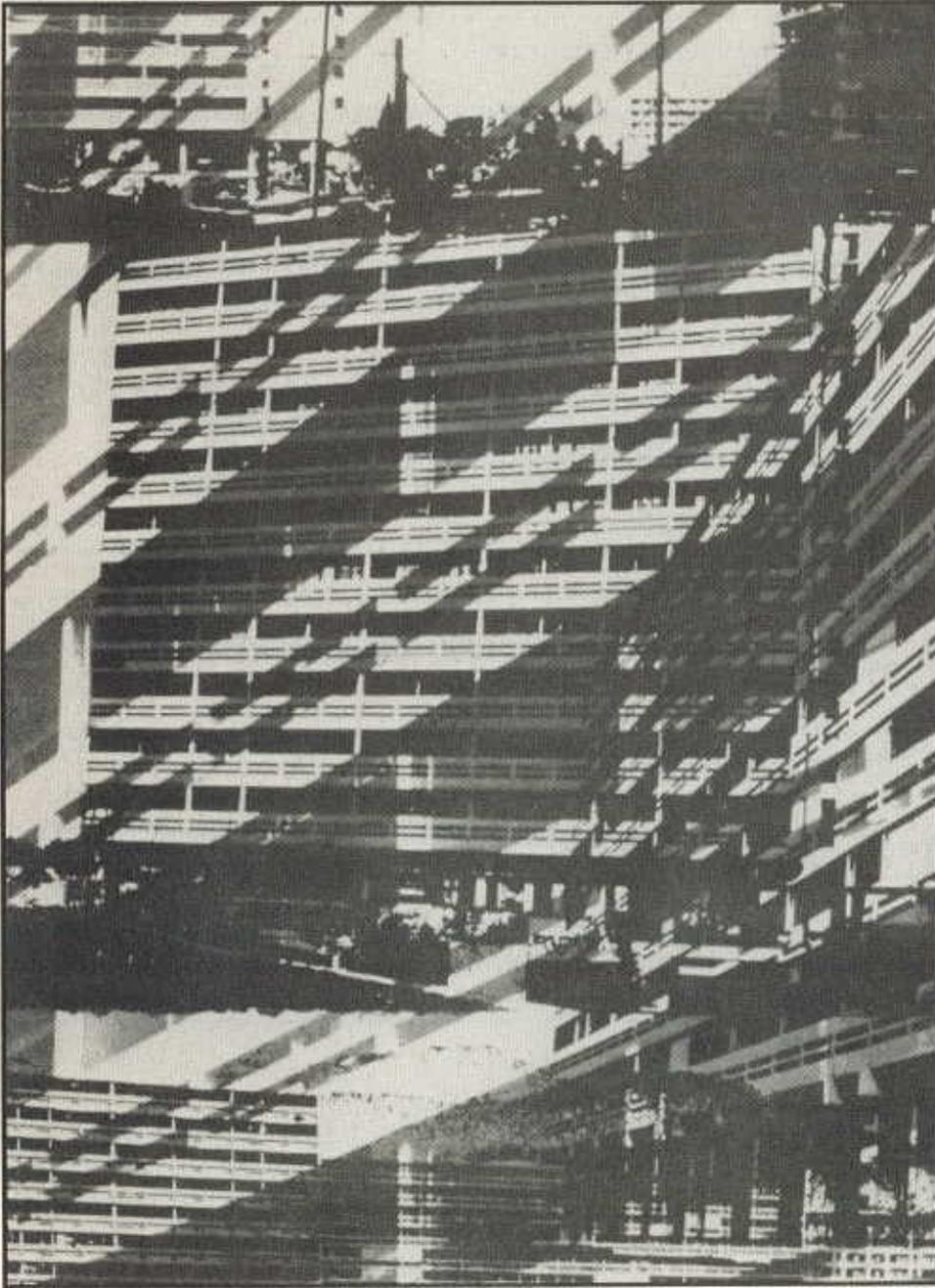


# PEPS

PAROLES ET PRATIQUES SOCIALES



**TRAVAIL  
SOCIAL ET  
RESEAUX :**  
Solidarité  
en route,  
travail social  
à l'écoute

Répression des  
travailleurs  
sociaux au Chili

Insertion et emploi  
Des alternatives  
à la prison

La sécurité sociale  
en question

La revue des travailleurs sociaux n° 25, mai-juin 1988, 25F.

Bimestriel  
Edité par l'association  
Paroles et Pratiques Sociales  
Loi 1901. J.O. du 11.04.82

8, impasse des trois sœurs  
75011 PARIS  
Tél. : 16 (1) 46 70 86 05

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION  
Hugues BAZIN

COMPOSITION ET MAQUETTE  
Egide Développement  
23, rue Mathurins  
75008 PARIS  
Tél. : (1) 42 65 23 22

IMPRIMERIE  
Montholon Service  
26, rue de Montholon  
75009 PARIS

SERVICE PUBLICITE  
Catherine BOULENGER

COMITE DE REDACTION  
Eric AUGER  
Hugues BAZIN  
Catherine BOULENGER  
Patrick FREHAUT  
Jean-Marie GALLET  
Nelly GAUGAIN  
Michel TALEGHANI  
Daniel TARTIER  
Catherine VERDNAUD

Aquitaine  
Sylvie CATONA  
Philippe BOURGLAND

Poitou-Charentes  
Danielle PETIT

Reproduction des articles et  
illustrations autorisée avec men-  
tion de leur origine et adresse

CPPAP 64819-ISSN 0754.8761  
Dépôt légal  
deuxième trimestre 1988

---

ACTUEL 2

La sécurité sociale fait des économies par Catherine BOULENGER

---

TRAVAIL SOCIAL A L'ETRANGER 4

Chili: Répression et torture des travailleurs sociaux par Marcelino BARAHONA

---

TRAVAIL SOCIAL EN FORMATION 6

Le D.E.F.A., quatre ans après par Sylvie CATONA et Philippe BOURGLAN

---

DOSSIER: 9

**TRAVAIL SOCIAL ET RESEAUX: Solidarité en route, travail social à l'écoute.**  
*Solidarité, réseaux et travail social font-il bon ménage ? Des assistantes  
sociales vous en parlent en direct du terrain...*

- Tissu social en miette, travail social en panne par Yvonnice PINSON
- Du mémoire au terrain par Nelly GAUGAIN et Annie BESSON
- Les cow boys de la Croix Rouge par Maud VINCENT
- Du travail social de réseaux sans le savoir par Nelly GAUGAIN

---

ECONOMIE SOCIALE 18

Insertion et emploi: explorer de nouvelles voies par Bernard EME et Jean Louis LAVILLE

---

RELATION EDUCATIVE 21

- Mieux vaut penser le changement pour la prison que de changer les panse-  
ments pénitentiaires par Raymond CURIE

- Peinture et chromatothérapie par Odette TOULET CASTERA et Philippe BOURGLAN

---

ECHO DES LUTTES 25

### PEPS RECHERCHE

Un objecteur de conscience pour novembre 1988 et des personnes dési-  
rant consacrer du temps pour l'élaboration et la diffusion de la revue :  
gestion administrative, travail technique, développement de réseaux  
(associations, correspondants, librairies, médias), travail rédactionnel...

# UN AVENIR PAVE DE BONNES INTENTIONS

Retrouver le frisson de la révolte et de l'exaltation émoussé depuis par le temps et les compromissions, se remémorer non sans joie morbide l'idéal perdu et les espérances déçues, chacun commémore ses vingt ans en l'honneur des vingt ans de 68.

Les citations fusent, du politique apprenti visionnaire à l'écrivain opportuniste anobli chez Pivot; je préfère appeler à la lucidité du poète dont les propos sont plus subversifs que les plus âpres discours de nos vieuxsoixant huitars:

"La brutalité prend les formes les plus inattendues, pas décelables immédiatement comme brutalité: l'architecture des HLM, la bureaucratie, le remplacement du mot - propre ou connu - par le chiffre..., la codification des lois prévalant sur la coutume, la progression numérique des peines, l'usage du secret empêchant une connaissance d'intérêt général, l'inutilité de la gifle dans les commissariats, le tutoiement policier envers qui a la peau brune, la courbette obséquieuse devant le pourboire, la marche au pas de l'oie..." (*"Violence et brutalité"*, Jean Genet, *Le Monde* du 02/09/77)

Entre le reconverti réussi et le révolutionnaire persé-

vérant toute la palette palichonne de notre monde politique colorie le tableau de famille.

Ce fut à peine si l'élection présidentielle vint troubler le sommeil qui s'empare habituellement des gens lors des grandes messes.

68 est un grand événement, Mitterrand est un grand président et l'ennui aurait gagné mortellement si le Front plissé, hideux et National n'avait extirpé les consciences de leur torpeur.

Les nuages gris s'amoncellent du côté de l'avenir. A la formation des turbulences ne devrait pas répondre une pluie de petites lois et décrets recentrés et frileux mais une politique économique et sociale courageuse pour que cesse la précarité scandaleuse des populations immigrées, des jeunes sans formation, des quartiers défavorisés... des initiatives créatrices ouvrant un espace nouveau aux solidarités de voisinage, à la communication sociale, aux réseaux économiques.

PEPS a été et sera toujours vigilant en posant un regard critique sur les projets touchant plus particulièrement le social et les travailleurs sociaux.

Hugues BAZIN

## LA SECURITE SOCIALE FAIT DES ECONOMIES

**Nous avons en France, le meilleur système de protection sociale. Tout le monde s'accorde pour le dire. Seulement ce système coûte cher, trop cher...**

D'abord parce que certaines dépenses sont abusives, exagérées, voire injustifiées ! Des économies substantielles peuvent être faites, parfois même en apportant un plus. Je pense à l'hospitalisation à domicile des personnes âgées, aux examens pratiqués en "externe" c'est à dire sans se faire hospitaliser (il est vrai que dans ce cas, le médecin n'a pas le patient "sous la main" !).

Le temps de la réflexion est venu. Une prise de conscience, un consensus assez largement partagé est apparu : il faut et on peut réduire les coûts de santé.

Et tout le monde de se lancer dans son propre examen de conscience : la dernière grossesse ? 3 échographies... pas vraiment indispensable !... la bronchite du petit... l'ordonnance du médecin sensiblement la même que la dernière fois... et l'achat malgré tout d'un énième boîte de sachets de catalgine pour la fièvre qui viendra s'ajouter à celles qui encombrant déjà l'armoire à pharmacie !...

Dépenses inutiles... oui, nous sommes tous concernés et responsables. On est d'accord... il y a de l'abus.

Comme ils disent, " il faut rationaliser", "restructurer les soins", "calculer les coûts"...

Il est vrai qu'il y a tout de même quelques grincements de dents quand la prise en charge à 100 % ne marche plus que pour la maladie qui l'a justifiée. Mais finalement, on trouve cela plutôt juste, tant il paraît anormal que l'angine de l'enfant diabétique soit remboursée à 100 % alors que ce n'est pas le cas pour un enfant qui n'est pas diabétique, par exemple.

Bien sûr, on estime qu'il faudrait tout

de même tenir compte des faibles revenus de nombreuses personnes âgées qui grâce aux 100 % pouvaient se soigner correctement.

Une fois de plus on vérifie, comment une mesure à priori juste, défavorise les plus démunis.

Enfin, cela n'ayant pas entraîné de "grands mouvements sociaux" (on voit mal d'ailleurs comment les personnes âgées, les handicapés, les familles marginalisées auraient eu la force de s'organiser pour protester), la sécurité sociale a pu se féliciter des économies réalisées même si cela n'a pas entraîné - loin s'en faut - une baisse de nos cotisations.

Mais à côté de ces mesures, dont les médias se font l'écho, il y en a bien d'autres, moins radicales, plus discrètes qui ne manquent pas d'inquiéter. Et à titre d'exemple, je voudrais parler des refus de prise en charge d'enfants suivis dans le cadre d'un C.M.P.P. (Centre Médico Psycho Pédagogique), centre dans lequel les enfants qui ont des problèmes viennent consulter.

Les motifs de la prise en charge sont dans bien des cas largement suffisants pour justifier un accord de la part de la sécurité sociale : familles désorganisées, alcoolisme, quand-monde, enfants présentant de graves troubles du comportement entraînant bien entendu des difficultés scolaires importantes...

On peut s'interroger sur les raisons qui amène un médecin contrôleur de la sécurité sociale à refuser de telles prises en charge. Refus empêchant d'entreprendre un travail thérapeutique ou rééducatif auprès de l'enfant. Cela interroge d'autant plus, que toutes les fois que les familles ont

accepté de faire appel, la sécurité sociale est revenue sur sa décision.

On voit bien là, comment les médecins-contrôleurs de la sécurité sociale sont pris dans un système qui est plus préoccupé d'économies à faire que d'intérêt des patients.

Cela inquiète aussi, car il y a des familles tellement démunies, qu'il leur est tout à fait impossible de se lancer dans une procédure d'appel, d'autant plus que cela va entraîner un nouveau contrôle par un médecin de la sécurité sociale et que ces contrôles ne sont pas toujours bien vécus. De plus, ce sont souvent des familles déjà en prise avec d'autres tracasseries administratives (chômage, logement...). Si le suivi de leur enfant doit leur créer des soucis supplémentaires, ils préfèrent renoncer...

Or ce sont justement ces familles qui ont le plus besoin d'être prise en charge.

Ce sont aussi ces mêmes familles, qui lorsque la prise en charge est acceptée, nécessitent un suivi généralement assez long, parfois de plus de deux ans. On se heurte alors à des refus de prolongation de la prise en charge (une nouvelle demande de prise en charge est envoyée tous les 6 mois à la sécurité sociale par notre centre indiquant les motifs qui justifient la poursuite du travail entrepris). Refus parce que la prise en charge dure depuis trop longtemps. Dans certains cas, la sécurité sociale aimerait savoir pendant combien de temps nous comptons intervenir comme si cela était possible !

Cela veut dire aussi que si les prises en charge doivent être courtes, il ne faut pas prendre en charge des familles trop perturbées, trop en difficulté.

A suivre cette logique, on voit bien que "ce n'est plus la nécessité thérapeutique qui dicte le fonctionnement, mais la contrainte administrative qui dicte le thérapeutique" (1).

Alors effectivement, avec de tels refus de prise en charge, la sécurité sociale fait des économies. Mais ce sont des économies à court terme, dont on ne mesurera les méfaits que dans quelques années.

Prenons l'exemple d'un enfant perturbé, vivant dans un contexte familial difficile, rejeté du système scolaire, non parce qu'il présente un déficit intellectuel mais parce que ses difficultés à vivre se traduisent par un comportement agressif vis à vis des autres enfant de l'école.

Sans prise en charge, cet enfant va se marginaliser progressivement du système scolaire et se retrouver dans un établissement spécialisé, structure bien plus lourde tant pour l'enfant qui va, du coup, se trouver dans une voie dont il aura bien du mal à sortir, que la sécurité sociale qui aura à financer la prise en charge de cet enfant pen-

dant plusieurs années, voire toute sa vie (on sait bien quel avenir attend une bonne partie de tous ceux qui se retrouvent en établissement spécialisé : chômage, C.A.T., hôpital psychiatrique, prison...).

Résultat : pour éviter une prise en charge spécialisée dans l'enfance, on aboutit à une prise en charge à vie ! Il serait donc bon de relativiser et de ne pas se réjouir trop tôt du redressement de la sécurité sociale. Il serait également intéressant de se demander ce que deviendront tous ces enfants ainsi marginalisés pour lesquels il n'y aura pas de place en établissement spécialisé puisque parallèlement au refus de prise en charge, des établissements ferment alors qu'il y a déjà pénurie. Beaucoup d'enfants psychotiques, par exemple, attendent 1 ou 2 ans pour une hypothétique place en hôpital de jour.

C'est vrai qu'il est moins coûteux de verser une allocation d'enfant handicapé aux parents que de financer un hôpital de jour dont le prix de journée est évidemment assez élevé.

Loin d'apporter des réponses je tenais seulement à souligner le risque que représente la priorité donnée à l'économique dans une "institution" telle que la sécurité sociale qui se doit d'être avant tout au service de tout homme qui en a besoin.

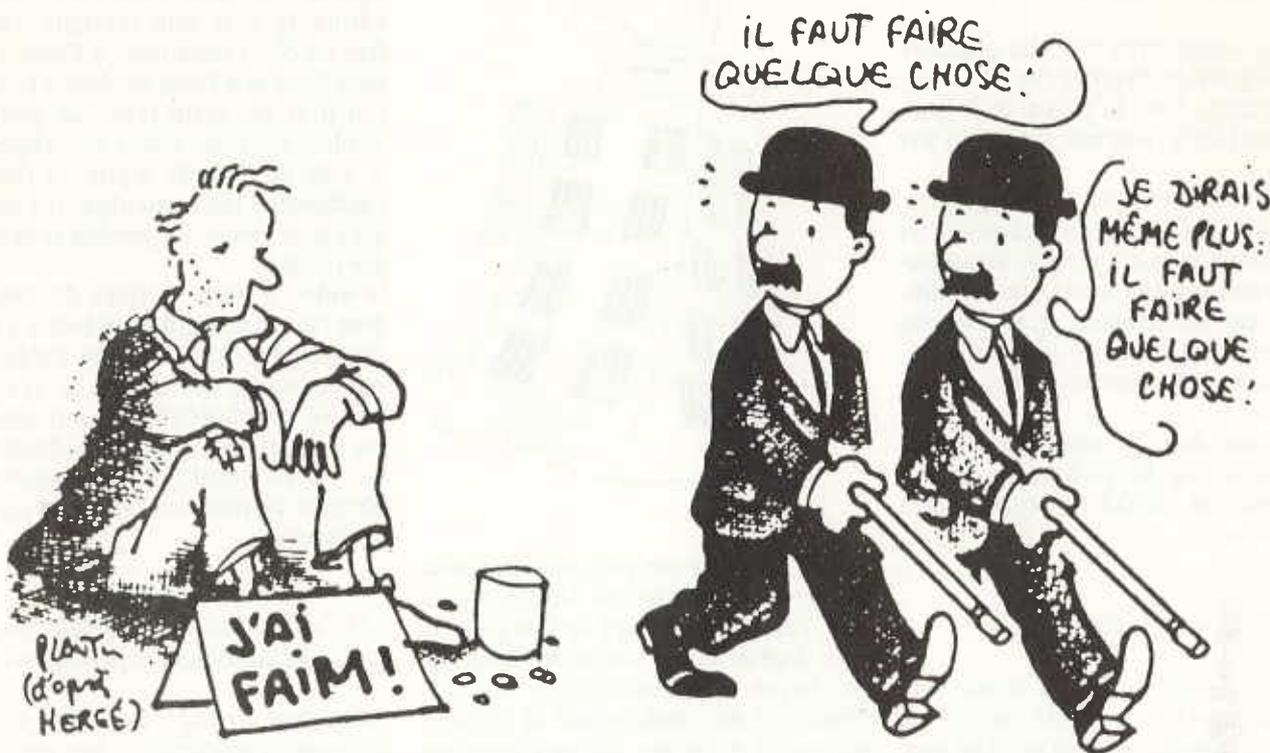
Et cela d'autant plus que j'ai bien conscience qu' "à la manière dont une société traite certains phénomènes significatifs (le sort de ceux qui sont en difficulté par exemple), elle se révèle" (2).

Catherine BOULENGER

(1) Maud Mannoni et l'équipe des soignants, "Bonneuil seize ans après, comment échapper aux destins programmés dans l'Etat-Providence", Denoël, 1986.

(2) Henri-Jacques Stiker, "Corps infirmes et sociétés", Aubier, 1982.

On peut aussi lire ou relire d'Antoine Lion et Pierre Maclouf, "L'insécurité sociale, paupérisation et solidarité", Edition OUVrières, 1982, (toujours d'actualité).



## CHILI : REPRESSION ET TORTURE DES TRAVAILLEURS SOCIAUX

Tous les ans Amnesty International dénonce la violation des droits de l'homme au Chili. Le fascisme chilien torture et fait disparaître les opposants à la dictature.

Après le coup d'Etat contre le Gouvernement Démocratique du Président Salvador Allende, financé par le Département d'Etat Américain et organisé par le service de renseignements C.I.A., les partis de gauche ont été interdits : Parti Socialiste, Parti Communiste, parti Radical MAPU, gauche Chrétienne, Indépendants de gauche, ses militants vivent dans la clandestinité au Chili, ou doivent s'exiler.

Pedro Lopez, travailleur social, 34 ans, né à Valparaiso nous donne dans cette interview une radiographie de la répression et de la "torture blanche" (torture psychologique dont souffrent actuellement des milliers de détenus chiliens).

Pedro Lopez a participé au film "Le sermon d'Hippocrate" réalisé par Amnesty International.

La répression et la torture frappent aussi les Travailleurs Sociaux. La torture psychologique se fait avec la participation des médecins, infirmiers et psychiatres au Chili.

- Combien de fois as-tu été détenu et dans quelles conditions ?

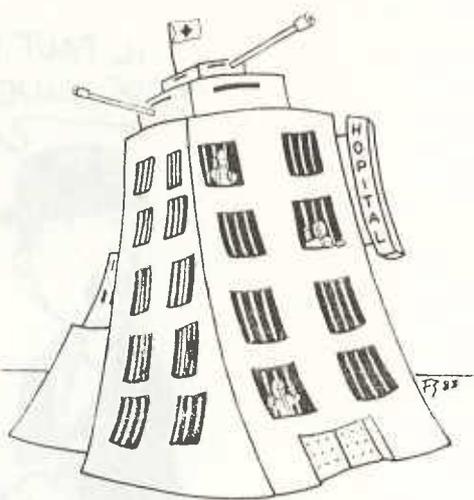
- Je fus arrêté trois fois. La première fut à Valparaiso. Pendant ma détention, je fus frappé avec la crosse d'un fusil, soit dans la tête, soit aux genoux et aux coudes.

A nouveau emprisonné à Valparaiso, gardé au secret pendant les premiers jours durant lesquels je subis une torture psychologique consistant, entre autres, en des menaces et accusations proférées contre moi et les autres prisonniers, pendant environ huit heures par jour.

Durant ma dernière arrestation je fus interrogé par la police secrète à Santiago et ensuite, transféré à Valparaiso.

- Comment se déroule la torture ?

- Je vais parler seulement de ma dernière arrestation : j'ai été torturé au centre de la police secrète pendant sept jours. Mon premier interrogatoire eu lieu deux jours après mon arrestation.



Je fus interrogé sur mes relations avec les partis politiques et frappé sur la tête. J'ai reçu des coups de poing sur le côté droit de la poitrine et des coups de matraque en caoutchouc sur les épaules. Après quoi, on me fit allonger sur un lit et on me lia mes poignets avec des sangles provoquant une extension excessive et douloureuse des

coudes, on me lia également mes cuisses et mes chevilles. On me bâillonna avec une serviette. On me fixa un objet métallique à l'intérieur du pied droit et à l'aide de deux électrodes (en plus de celle fixée au pied) on m'administra des chocs électriques sur le lobe de l'oreille droite, la poitrine, l'abdomen, les testicules, les parties génitales, l'anus, les jambes et la plante des pieds.

Je subis d'autres formes de tortures, dont l'une consistait à me brûler à l'aide d'un briquet dans la région lombaire et sur la paume des mains. Je fus aussi torturé psychologiquement, pendant ces séances on me menaçait d'attenter à ma vie et à celle de ma famille. Un homme surnommé "Doc" essaya de m'hypnotiser.

- Quelle a été la participation des médecins, infirmiers et psychiatres ?

- Dès mon arrivée à la prison, je subis un examen médical qui me parut être pratiqué par un médecin : examen cardiaque et pulmonaire, prise de la ten-

sion artérielle. On me demanda si j'avais des marques sur le corps et quelles maladies j'avais eu auparavant. Une femme aidait le médecin, probablement une infirmière. Lorsque je présentais des symptômes d'anxiété le docteur me donna deux tranquillisants. Le médecin rédigea son diagnostic par écrit ; pendant les interrogatoires je souffris de diarrhée. Un aide-soignant m'emmena voir le médecin qui me prescrivit un traitement : que je reste couché toute la journée, ce qui était normalement interdit.

Avant mon transfert à Valparaiso, je subis un nouvel examen médical (Voir le rapport d'Amnesty International, Chili : constat de torture, Paris.

- As-tu pris contact avec des travailleurs sociaux au Chili et quel est leur engagement contre le régime militaire de Pinochet ?

- Quand j'ai été libéré j'ai contacté la "Viccaria" de la solidarité qui est un organisme de l'église catholique qui défend les droits de l'homme. J'ai dénoncé à cet organisme mon arrestation illégale et les tortures. J'ai été accueilli par un travailleur social qui a fait un dossier de ma situation, il m'a adressé à un médecin, lequel a constaté les tortures.

Les travailleurs sociaux sont engagés à côté du secteur populaire le plus frappé par la répression. Les écoles de Service Social des Universités ont été réorganisées par le gouvernement militaire et des centaines d'étudiants ont été expulsés et d'autres ont été arrêtés.

Parmi les milliers de chiliens portés disparus il y a des assistants sociaux comme par exemple :

- Labrim Sazo Maria Cecilia âgée de 26 ans,
- Wiff Sepulveda Carolina, âgée de 34 ans,
- Rekas Urra Elizabeth, âgée de 23 ans,
- Garcia Vega Alfredo, travailleur social.

Nous n'avons pas de renseignements sur son cas.

Les travailleurs sociaux chiliens par leur action se sont convertis dans une profession à risque, eux aussi ont connu la persécution de la dictature.

- Dis nous comment tu a as pu sortir du Chili ?

- Depuis ma libération par les autorités militaires on a essayé de m'assassiner dans la rue, j'ai porté plainte devant les tribunaux chiliens. Heureusement il y avait une délégation d'Amnesty International qui a fait des investigations sur la torture. Je me suis adressé à eux et cette délégation a contacté l'Ambassade de France pour mon visa de sortie du Chili.

- A ton arrivée à Paris, comment se passe ta vie ?

- 1°) D'abord je me fais soigner médicalement des séquelles de torture,
- 2°) Ma régularisation de carte de réfugié,
- 3°) Apprendre le français.

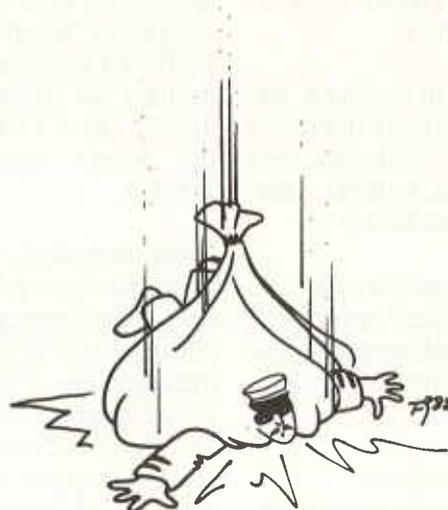
Il faut dire que l'adaptation à la société française est difficile. Trouver du travail, un logement, n'est pas facile.

Malgré ça j'ai beaucoup d'espoir. J'espère que la lutte du peuple chilien va finir avec la dictature.

- Quel doit être la solidarité du peuple français avec le Chili et l'Amérique Latine ?

- La solidarité est un élément important qui doit compter contre le régime dictatorial. La position du gouvernement français de condamnation du gouvernement de Pinochet est nécessaire pour le peuple chilien. Autres actions utiles sont les lettres et les télégrammes de beaucoup de français demandant la libération des prisonniers politiques. Pour les chiliens en exil il est réconfortant de savoir que la jeunesse chilienne se bat dans notre pays pour la démocratie et la liberté.

Marcelino BARAHONA  
Travailleur Social



## LE D.E.F.A. 4 ans après... LA REINSERTION DU MILIEU DEFAVORISE

Dans le cadre du plan de lutte contre la pauvreté-précarité lancé en 1983, une des dispositions était l'accès des formations qualifiantes de travail social pour de jeunes adultes issus de milieux défavorisés.

Nos correspondants d'Aquitaine ont rencontré à Bordeaux Jean-Claude GILLET, formateur permanent à l'Institut de Recherche en Travail Social qui a participé à cette opération.

Le départ de cette initiative est venu du constat que l'un des obstacles à l'action sociale des populations défavorisées est la difficulté de dialogue entre ces milieux et les intervenants sociaux.

Le Ministère des Affaires Sociales a donc mis en place le Diplôme d'Etat relatif aux Fonctions d'Animation à préparer en quatre ans au lieu de trois, destiné à des candidats qui du fait de leur origine sociale, de leur expérience individuelle devaient être à même d'apporter au travail social une dimension et une efficacité nouvelles.

Septembre 1983, pour le recrutement des candidats, le Ministère des Affaires Sociales s'adresse à des lieux de parrainage et secteur de Prévention qui peuvent avoir "repéré" des clients, bénévoles ou responsables d'activités (Associations, M.J.C., F.J.T., A.N.P.E.).

Ces structures devaient évaluer le travail fait par les candidats intéressés dans le domaine de l'animation pris au sens large : sportif, culturel, associatif, militantisme syndical ...

Chaque candidat devait être parrainé par une structure dans laquelle il puisse y avoir un référent pédagogique pour le représenter et le soutenir pendant la formation.

Les critères retenus étaient :

- une expérience individuelle d'animation,

- un milieu social, culturel d'origine ou un handicap corporel qui puisse permettre de le considérer comme défavorisé,  
- un diplôme scolaire ne dépassant pas le B.E.P.C., C.A.P., ou B.E.P.,  
- âgé de 20 à 35 ans.

Décembre 1983, 15 Centres de Formation dans la France sélectionnent chacun une vingtaine de dossiers. A Bordeaux, ont été recrutés 11 garçons et 10 filles.

Le dispositif financier et pédagogique ne permettait pas d'en accueillir plus. Il fallait rémunérer les formateurs pour les 900 heures de formation par an puis les stagiaires, payés à 90 % du S.M.I.C. au titre de la formation professionnelle. Pour cela, le Ministère a donné 530 000 francs de subvention par an.

Quatre ans étaient prévus pour tenir compte du "handicap" de départ, c'est à dire du manque de connaissances de base qui nécessitait une remise à niveau avant d'entamer la théorie et les stages nécessaires pour le D.E.F.A..

Expression orale, expression écrite et mathématiques étaient au programme avec trois groupes de niveaux : phonétique, rattrapage court et niveau intermédiaire. Pourtant, même adaptée à chacun, cette pédagogie ne pouvait surmonter tous les échecs. En effet, le rapport au savoir est fortement lié au rapport affectif et cer-

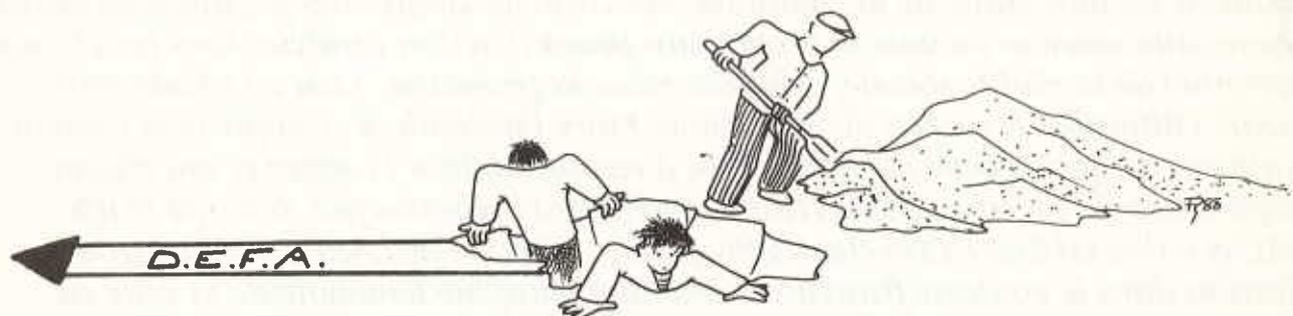
taines notions ne pouvaient être intégrées sans travailler d'abord à la construction de la personnalité. Les liaisons avec les structures de parrainage devaient favoriser des bilans personnels, des mises au point de l'évolution et des motivations des stagiaires.

Quatre ans de formation sont dures à vivre pour des gens qui ont quitté l'école à 15 ans et qui ont travaillé de temps à autre sans toujours de continuité.

La formation a représenté une "destruction pour une reconstruction" très brutale pour les stagiaires. L'objectif terminal était que ces stagiaires après ces quatre ans reviennent sur des milieux de même type (psychologique ou culturel) que ceux dont ils étaient issus - sans forcément qu'il s'agisse du même lieu géographique. Cela ne s'est pas fait sans de multiples difficultés à surmonter.

Après quatre ans de remise en cause de leur milieu d'origine, de leur comportement, de leur façon d'appréhender et de vivre leur population, beaucoup de ruptures se sont faites. Il fallait faire accepter par eux et par les autres leur nouveau statut.

Aujourd'hui quels sont les résultats ? Il est difficile encore d'évaluer la portée du D.E.F.A. 4 ans. Les stagiaires ont fini la formation en Décembre 1987. Sur Bordeaux, 11 ont obtenu la qualification professionnelle. Les autres ont des U.V. à repasser.



Cependant, deux ans de flirt avec les pratiques sociales professionnelles ont donné à certains un goût amer du travail social tel qu'il est sur le terrain. Ceux-ci ont l'intention de monter des projets différents des moules des structures professionnelles (exemple : crêperie/lieu de rencontre et d'échanges).

Même si la plupart ne reviennent pas sur leur lieu d'origine, l'ouverture de départ sera gardée. C'est l'essentiel.

Un processus dévaluation est prévu pour les deux prochaines années pour que l'évaluation faite sur ce diplôme ne soit pas uniquement en terme de diplôme mais que l'on puisse aussi observer l'insertion socio-professionnelle.

Et après ? Le D.E.F.A. 4 ans aura profité à 300 stagiaires mais ne sera pas renouvelé tel qu'il a été. Le Ministère des Affaires Sociales a-t-il trouvé trop élevé le coût de cette réinsertion ?

Il propose en échange, selon les

mêmes critères et destiné à la même clientèle un programme de 600 heures pour la préformation au D.E.F.A.. Après un an, les stagiaires pourront prétendre à l'accès à la formation d'Animateur/Educateur.

"Il existe au sein même des personnes défavorisées, des personnes qui ont l'ambition et la capacité d'oeuvrer au développement social de leur milieu mais qui ne peuvent traduire cette insertion en terme d'action professionnelle en raison de ce qu'exige au niveau du bagage socio-culturel une filière classique de formation du Travail Social". (Extrait de la Circulaire n°8329 du 23/09/1983 du Ministère des Affaires Sociales au Commissariat de la République).

A la suite des 600 heures de préparation, le programme du D.E.F.A. offrira-t-il aux stagiaires concernés les mêmes avantages et les mêmes possibilités d'intégration que le D.E.F.A. 4 ans ? C'est une affaire à suivre !

Sylvie CATONA  
Philippe BOURGLAN

## PEPS

En Province, prenez contact avec nos correspondants.

Aquitaine:

Philippe Bourglan,  
résidence Compostelle,  
33600 Pessac,  
et Sylvie Catona,  
16, rue La prade,  
64140 Billère.

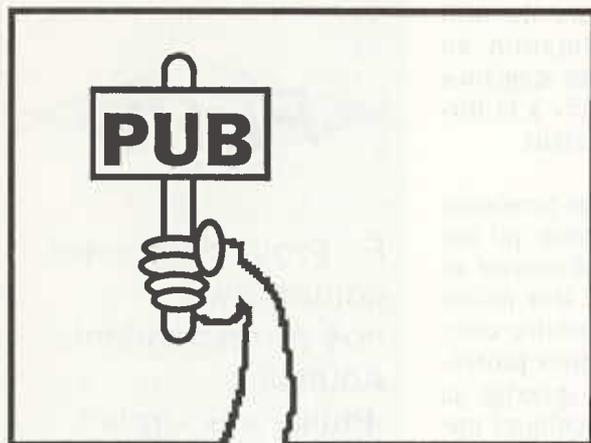
Poitou Charentes:

Danielle Petit,  
63 rue de la  
Croix Rouge,  
86000 Poitiers

## **"TRAVAIL SOCIAL, CHEMIN DE PARADOXES"**

*Premier numéro des CAHIERS DE L'ARPE écrits par des travailleurs sociaux pour des travailleurs sociaux. Cet ouvrage sous la responsabilité d'Yvonnick PINCON, Assistante sociale, traite de la légitimité, des caractéristiques des populations ayant recours aux services sociaux et propose un projet d'action-analyse dans un champ déterminé de la réalité sociale, celui des réseaux primaires. Lieu où s'élaborent valeurs culturelles et projets de vie sociale. Entre l'individuel clinique et le communautaire catégoriel, cette démarche vise à responsabiliser l'utilisateur et son réseau. L'expérience du groupe de MONTREAL (IRFIR) est présentée par Richard ROUSSEAU et Gilles OUMET Chercheurs-Praticiens, l'équipe de l'ARPE propose une réflexion dans le contexte français et une monographie témoigne de la mise en place de ce type d'action et des conduites nécessaires*

*Cet ouvrage de 125 pages format 21x15 est broché, couverture glacée illustrée. Pour le commander envoyer un chèque de 65 F (port compris) à l'ARPE Le Naissment 53410 LE BOURGNEUF LA FORET (Prix étudiants : 55F)*



**VOTRE PUBLICITE,  
VOS ANNONCES  
DANS LE PROCHAIN  
NUMERO DE**



### **TARIFS PARTICULIEREMENT AVANTAGEUX**

#### **EXEMPLES HORS TAXES**

<b>1/6 DE PAGE (6X13)</b>	<b>F 290</b>
<b>1/4 DE PAGE (9X13)</b>	<b>F 360</b>
<b>1/2 PAGE (18X 13)</b>	<b>F 590</b>
<b>LA PAGE ENTIERE (18X26)</b>	<b>F 980</b>

**CONTACTS : CATHERINE BOULENGER, PAROLES ET PRATIQUES SOCIALES,  
8, IMPASSE DES TROIS SŒURS, 75011 PARIS TEL: (1) 46 70 86 05**

# TRAVAIL SOCIAL ET RESEAUX : SOLIDARITE EN ROUTE, TRAVAIL SOCIAL A L'ECOUTE

Nous sommes conscients que tous les travailleurs sociaux intéressés par la démarche et la revue PEPS, ne peuvent s'investir dans le fonctionnement global de la revue. Cependant, nous rencontrons tous quotidiennement des gens passionnants qui développent des idées novatrices et différentes sur le travail social et surtout qui essaient de les mettre en pratique.

Faire connaître ces réflexions et pratiques est essentiel pour chacun de nous. Nous avons quotidiennement des échos de mobilisation de travailleurs sociaux pour défendre leur identité professionnelle. Nous sommes confrontés à des limites de plus en plus importantes dans les prises en charge possibles.

Quotidiennement, on a parfois l'impression de ne servir à rien, et de s'épuiser face à des problèmes insolubles et des Institutions sourdes et aveugles. Parce qu'à PEPS nous pensons qu'il est possible de travailler plus efficacement et surtout parce que nous n'avons que le choix de nous rencontrer de nous écouter et de nous réunir, nous vous invitons à réfléchir avec nous.

La rubrique Action Sociale vous propose cette fois une réflexion sur ce thème. Limités par le temps nous avons voulu offrir dans un premier temps à partir de ce dossier quelques bases de départ tirées de notre pratique de tous les jours. Nous avons l'ambition si vous adhérez en nombre à cette démarche de créer un groupe de travail sur ce thème qui pourrait aboutir à l'organisation fin 1988 d'une journée d'information et d'échanges.

Si cette proposition vous intéresse nous vous demandons de bien vouloir nous retourner le bulletin réponse ci-dessous.

Notre intérêt sur ce sujet a été suscité par la venue à PEPS d'Y. Pinson assistante sociale de formation et animatrice de l'ARPE (Association pour l'Action, la Réflexion, la Participation et l'Echange) créée en 1985.

En effet, cette association a pour objectif d'arriver "à comprendre les besoins des usagers, à saisir la logique de leur demande, et dans un même temps, à répondre aux souhaits des travailleurs sociaux qui désiraient apporter des réponses ajustées à ceux-ci et qui décrivaient un certain nombre d'impasses."

Elle décrit dans un article qu'elle a intitulé : "Tissu social en miettes, travail social en panne" ce qu'elle appelle "les unités de base de la

société, les réseaux primaires de solidarité, le discours du milieu, etc...

Un autre article réalisé par Nelly et Annie (Assistants Sociales de secteur), montrera la confrontation entre certains constats établis par une étudiante assistante sociale, dans son mémoire de DESS sur les réseaux de solidarité avec sa pratique dans le cadre du secteur professionnel.

Autrement dit comment le poids des Institutions, des employeurs et de leur exigence d'efficacité peut mettre en échec la recherche d'une meilleure compréhension des gens que nous rencontrons.

Dans un autre article une bénévole de la Croix Rouge pointera les contradictions de cette association qui à son origine était basée sur la solidarité et maintenant...

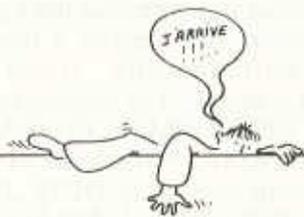
Enfin Nelly conclura ce dossier par une réflexion sur la place de la SOLIDARITE INSTITUTIONNELLE et sur sa manière d'occulter parfois la SOLIDARITE NATURELLE.

Il est également prévu dans un deuxième temps de recueillir l'interview d'une travailleuse familiale autour de ce sujet des réseaux naturels de solidarité. En effet cette profession nous paraît être "l'observatoire idéal" de ces réseaux, de ce discours du milieu et de l'importance de la prise en compte de tout ces éléments par les travailleurs sociaux.

Cela fait en particulier référence à une anecdote que nous a été relatée par Yvonnice. Il s'agissait d'une travailleuse familiale intervenant dans une famille et en particulier auprès de la jeune mère de famille. En lui demandant ce qu'elle faisait habituellement de ses après-midi elle s'aperçut que les copains de la jeune femme ne venait plus depuis qu'elle intervenait. Elle encouragea la jeune femme à ce qu'ils reviennent et un après-midi elle leur dit : "vous ne trouvez pas que ce serait plus sympa pour boire la bière si les murs étaient retapissés ?" Ainsi tout le réseau se mit-il à améliorer le cadre de vie. Etonnant non !!

Comme le dit un collègue assistant social, "on en fait tous du travail de réseau, tout le problème est qu'on ne le sait pas forcément."

Catherine VERDNAUD



## BULLETIN REPONSE

NOM Prénom : .....ADRESSE.....

Tél. travail : ..... Tél. domicile : ..... Profession : .....

souhaiterait participer à une réunion d'échange et d'information sur le thème du travail social et des Réseaux.

## TISSU SOCIAL EN MIETTES TRAVAIL SOCIAL EN PANNE

**PEPS n'a pas inventé les lunettes à regarder le MILIEU SOCIAL, moi non plus d'ailleurs, cependant notre vision change notre discours.**

**"Toute théorie oriente notre observation"(Einstein).**

Chaque jour nous arrivons au centre social, au bureau, nous croisons les uns et les autres... En allant en Visite à Domicile, nous rencontrons dans la cage d'escaliers, l'ascenseur, sur la petite route de campagne ou au croisement des rues du lotissement tout un milieu social que nous connaissons très bien et dont nous parlons aussi très bien au moment de quelques "pauses" avec le naturel qui caractérise ce moment. Nous décrivons alors notre secteur d'intervention comme jadis le curé de campagne ou l'instituteur 3ème République.

Nous connaissons tellement bien ce milieu qu'avant de démarrer la R5 en direction d'une commune de 200 habitants, nous savons bon nombre de règles des citoyens et qu'en grim pant l'escalier du petit bloc HLM nous savons beaucoup de choses sur les échanges, les antagonismes, les crises éventuelles et leur symptôme souvent effrayants mais nous connaissons aussi les solidarités internes très fortes.

Nous savons que les voisins et amis seront présents lors d'une visite annoncée, ce qui ne manque pas de nous mettre dans l'embarras.

Vivre dans le milieu, le tissu social, pas question, nous ne sommes plus à l'époque de Jules FERRY. Comprendre le milieu, ses règles, ses normes, sa culture c'est de notre époque...

Et pourtant...

PEPS n'a pas inventé les lunettes à

regarder le MILIEU SOCIAL, moi non plus d'ailleurs, cependant n'y aurait-il pas quelques éléments de distraction au moment où nous sonnons à la porte de l'usager et une manière de chausser nos lunettes.

Mon hypothèse est que sur le palier HLM ou dans la cour de ferme nous avons tendance à "oublier" car nous viennent en tête quantité de choses telles que : OBJECTIF - CONTRAT - PROJET - PROBLEMATIQUE - EVALUATION et le temps d'une porte qui s'ouvre, enfouies les lunettes courantes destinées à regarder le milieu et ressorties les lunettes institutionnelles.

Si nous portons notre regard d'abord sur les choses à régler, sur la problématique, nous risquons de trouver bien long le discours du milieu et notre tendance sera de ramener le groupe familial ou le groupe étendu aux "vraies questions"... Comme si l'OBJECTIF ne pouvait pas faire bon ménage avec le discours du milieu.

Nous sommes persuadés que nous pouvons chausser des lunettes à double foyer (institutionnelle, vision du milieu) et pourtant... Les injonctions du service : RENTABILITE, EFFICACITE, MAITRISE, PROJETS, et les injonctions du milieu : ECOUTE, DISCOURS, CULTURE, ASPIRATION, NORMES ne manquent pas de nous troubler et de tout faire disjoncter.

Or, rien ne nous dit institutionnellement comment doivent se passer les entretiens, rien ne nous dit ce que nous devons écouter ou pas, ce que nous

devons sélectionner. On nous demande : COHERENCE, LOGIQUE, EFFICIENCE.

En d'autres termes nous choisissons bien notre positionnement : pour certains, c'est privilégier la relation, pour d'autres c'est saisir immédiatement le problème pour le régler rapidement, pour d'autres encore c'est établir une relation de sujet à sujet, créer un contexte favorable à la mise en mouvement du milieu par une présence régulière afin de l'aider à amorcer un processus de résolution du problème.

Dans ce dernier positionnement il y aura la possibilité d'incorporer un zoom à notre caméra... donc de se rapprocher du milieu sans s'éloigner de l'institution.

Si j'ai accepté cette participation à PEPS c'est que je suis tout à fait convaincue que chaque travailleur social est proche des unités de base de la société que je nomme "réseaux primaires", terminologie empruntée aux québécois (1). Ces travailleurs sociaux témoignent tous régulièrement de leur analyse très affinée des interactions du milieu. Cependant lorsqu'ils expliquent leur pratique lors de stages par exemple, ils décrivent presque toujours dans un premier temps la problématique, le symptôme, les difficultés... On apprend dans un second temps que la famille (ou le groupe social de base) est antillaise, espagnole, rurale montée à Paris ou urbaine venue de Province... c'est à dire, que la culture du milieu (ses règles, ses normes, sa vie quoti-

dienne) pour être très présente dans nos têtes ne semble pas mériter d'être développée.

Parfois en demandant à un travailleur social embarrassé par une situation difficile : "dites moi seulement comment est cette personne, où elle habite, avec qui ?" on a la chance d'obtenir rapidement et sans logorrhée inutile une foule de détails qui nous indique l'essentiel pour aider ce milieu à se réapproprié sa problématique, à se remettre en mouvement.

C'est un départ. Sachons que ce type d'action dans le milieu, avec le milieu où nous devenons facilitateurs, catalyseurs, doit être véritablement une intervention en profondeur, loin des parlotes ou des "entretiens-fleuves". Il s'agit de comprendre réellement et d'évaluer après un temps de connaissance réciproque ce qui se passe, ce qui se joue, en termes de rapports de force d'alliances, de coalitions, de solidarités internes.

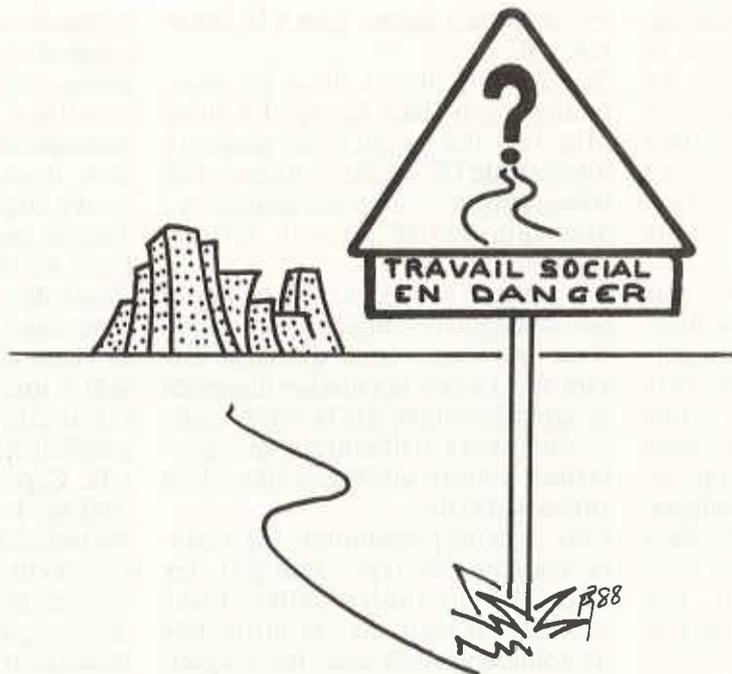
Comprendre le discours du milieu, partir de son SAVOIR telle est la démarche qui peut permettre à ces unités de base de la société de construire avec notre aide, son Projet, de se réapproprié ses problématiques afin d'amorcer un processus de résolution des difficultés.

Les deux axes du travail social, dans cette perspective et ce positionnement sont :

- la COLLECTIVISATION de la problématique présentée souvent comme individuelle dans la demande initiale.
- l'AUTONOMISATION du milieu bien souvent hétéronome, habitué à recourir aux services proposés "généreusement" par les organismes divers (2). C'est une

perspective plus réaliste que l'autonomie, plus modeste, l'autonomie étant la finalité, l'autonomisation étant le processus permettant d'y parvenir par étapes successives et reculs éventuels.

Si l'EFFICIENCE, l'EFFICACITE, la RENTABILITE passaient par l'inconcevable remobilisation du réseau primaire, de larges avenues s'ouvriraient



aux travailleurs sociaux, aux institutions, aux décideurs.

Les travailleurs sociaux dans cette hypothèse pourraient construire leur SAVOIR, le mettre en forme et préparer ainsi à partir du vécu des usagers et d'un échange dans les groupes de réflexion, une conceptualisation, repère fiable pour un nouveau type d'évaluation et un nouveau type d'action en profondeur, défi des temps modernes pour des milieux en miettes.

Ces démarches existent, elles sont régulièrement et depuis plus d'une décennie travaillées au Québec, reprises en Suisse, en Belgique et en France.

Ce sont là des Paroles et Pratiques

Sociales basées elles-mêmes sur la Parole du milieu.

Cette dynamique peut devenir un édifice solide car il a pour ciment le SAVOIR du milieu que l'on dit populaire et qui l'est au sens noble du terme. Il y a aussi pour ciment la culture, les normes, la réappropriation des problèmes de ce même milieu, parfois en miettes, car notre société basée sur la production et sur la consommation fragilise certains réseaux plus que d'autres.

Si cette Parole était reconnue par les élus, les gestionnaires, les administratifs il n'y aurait pas de miracles, pas d'effet de mode mais un discours sur le discours du travail social entraînant des actions réelles et profondes avec des méthodologies construites besogneusement par nous-mêmes.

L'effet positif de la décentralisation c'est qu'elle va nous obliger à plus de rigueur et moins de

rigidité, plus de dynamisme, moins de reproduction, plus de connaissances, moins de théories abstraites, plus d'actions en synergie...

Yvonnice PINSON

(1) Les cahiers de l'ARPE n°1 "Travail Social, Chemin des Paradoxes3 de l'ARPE Le Naissance 53410 LE BOURGNEUF LA FORET, à commander ; "Intervention de Réseaux, une pratique nouvelle" Claude DRODEUR et Richard ROUSSEAU édition France-Amérique - épuisé.

(2) Dans le précédent article paru, dans le n°23 de PEPS, sous le titre "S'il te plaît, parle moi des réseaux", il y eut une erreur : le schéma avec un cercle n'a pas été reproduit ce qui a rendu la lecture difficile (le schéma sur les deux axes : individu collectif, hétéronomie, autonomisation).

## DU MEMOIRE AU TERRAIN

**Annie Besson a fait son mémoire de DEAS sur le thème : "les réseaux naturels de communication : une opportunité pour le service social ? A l'occasion de ce dossier nous avons fait le point avec Annie sur ce qu'elle avait pu entrevoir des possibilités d'intervention sociale en réseau un an après sa prise de fonction. Elle nous a donc synthétisé les principales phases de son mémoire et nous avons ensuite échangé.**

Au cours de ma formation d'assistante sociale, j'ai effectué un stage au COMEDE, Comité Médical pour les exilés. Il s'agit d'une association créée en 1979 dont l'objectif est d'apporter des soins aux réfugiés arrivant en France, sans ressources financières et sans possibilité de prise en charge médico sociale.

C'est dans ce contexte que j'ai pris conscience de l'importance du fonctionnement en réseaux pour les personnes en difficultés. En effet, si la solidarité naturelle fait parfois défaut et que la société occidentale actuelle privilégie les réponses institutionnelles, certains groupes de population comme par exemple les demandeurs d'asile et les réfugiés politiques utilisent encore, naturellement, des réseaux ayant en grande partie une fonction de solidarité.

Heureusement, car le circuit administratif les concernant est plein de lacunes et tous les travailleurs sociaux en connaissent les répercussions.

Cependant avons nous conscience de l'importance de ces réseaux et surtout pense-t-on qu'il soit possible de les prendre en compte dans nos pratiques professionnelles ?

On peut répondre à la première partie de cette question par une autre question : Quel travailleur social ignore que ses usagers viennent parfois le voir (ou ne viennent pas !) parce qu'un ami, un voisin, ou un cousin, lui a conseillé de le faire. "Va voir l'assistante sociale, moi je connais quelqu'un qui a obtenu un logement comme ça".

Premier constat : le bouche à oreille conditionne souvent la demande. Mais attention, une information transmise par bouche à oreille peut

en cacher une autre ; gare à la déformation !

Si cela fonctionne dans un sens, pourquoi pas dans l'autre. J'ai donc effectué ma recherche pour le mémoire de DEAS sur ce thème : Les réseaux naturels de communication : une opportunité pour le service social ?

Le contexte de recherche se limite aux populations réfugiées et concerne donc un service social spécialisé faisant appel à une population dispersée géographiquement sur la région parisienne, mais rencontrant des problèmes souvent identiques liés à leur situation d'exilé.

Face à cette population, les assistantes sociales répondent par des interventions individuelles. Elles connaissent pourtant des difficultés de communication avec les usagers, dues à la langue bien sûr mais aussi à la culture. En effet certains africains par exemple parlent français, ce qui n'empêche pas les problèmes de communication pour des raisons purement culturelles. On peut parler la même langue mais pas le même langage.

Ainsi la problématique suivante a pu être énoncée :

Si face à une population rencontrant des problèmes identiques mais se trouvant dispersée géographiquement, la prise en charge individuelle est d'autant plus insuffisante qu'elle est entravée par des difficultés de communication, un autre mode d'intervention centré sur la communication d'un réseau naturel semble alors nécessaire.

D'où l'hypothèse suivante : Une recherche sur le fonctionnement des réseaux naturels de communication peut, non seulement aider à la com-

préhension des rapports existants entre des personnes ayant des problèmes identiques, mais peut aussi constituer la première phase d'une intervention auprès de cette population, d'autant plus que celle-ci se trouve dispersée géographiquement.

Tout un programme !

Pour vérifier cette hypothèse, j'ai choisi de mener une enquête auprès d'assistants sociaux exerçant dans des services sociaux spécialisés s'adressant à une clientèle dispersée. Elles ont toutes unanimement admis la possibilité d'utiliser les réseaux naturels. Cependant, tout en étant d'accord sur le principe, peu d'entre elles envisageaient de les utiliser personnellement dans les pratiques quotidiennes, et ce pour différentes raisons comme par exemple le manque de formation dans ce domaine ou la crainte des obstacles institutionnels.

Travaillant maintenant dans un service social de polyvalence de secteur je souhaite essayer de poursuivre ma recherche.

Je dois d'abord bien connaître mon secteur, globalement (élémentaire). Certains renseignements concernant les structures des réseaux commencent à se révéler un peu. J'entrevois maintenant par exemple qui est susceptible d'avoir une fonction de leader dans telle cité. Je cherche qui pourrait être meilleur médiateur avec tel ou tel groupe de population. Mais le plus important pour le moment, et le plus difficile sans doute est de trouver et de mettre en place une méthode de recherche adaptée à ce contexte de travail. Et il n'est pas toujours facile d'avoir le recul et le temps nécessaire pour mettre au point une telle méthode de recherche. Avec Annie nous avons tenté de recensé les principaux

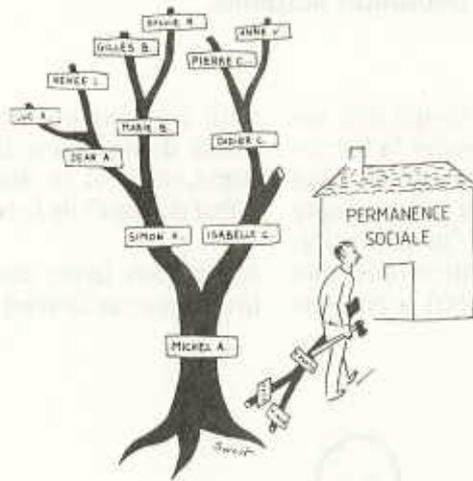
arguments que nous entendons. Celui qui vient en premier est : "je n'ai pas le temps,... je suis surchargé de travail...". Ensuite viennent les conditions de travail (cinq lignes téléphoniques pour 40, 4 personnes dans un bureau etc... Tous ces éléments sont facteurs d'épuisement professionnel ce qui est un réel obstacle à l'élaboration d'une organisation différente du travail. Ce sont des résistances habituelles et qui ne sont pas spécifiques à la pratique d'un travail social en réseau. L'intérêt de ce travail n'est pas vraiment nié il est plutôt incompris..."c'est du flicage que d'essayer de savoir ce que vivent les gens"... "ça ne nous regarde pas"... "il y a risque de manipulation"... Ce sont quelques unes des réflexions que soulèvent l'idée de travailler avec le réseau de solidarité naturelle des clients. Pour ce que j'ai pu en comprendre, de part Yvonnice et des lectures, il s'agirait de tout autre chose mais là n'est pas encore la question. Il semble qu'il reste également dans notre profession, mais ils sont rares en polyvalence, des gens qui croient encore, ou font semblant de croire de peur du doute, à la toute puissance du travailleur social. Ils font en sorte de persuader le client que seul l'assistant social détient la bonne solution (Il est vrai qu'avec des si... le client n'agissait pas il le fait, parce qu'il est ce que son histoire en a fait, il ne serait pas en difficulté).

En d'autre terme on lui applique une solution et on attend qu'il change son comportement. Cette forme de travail ne met en relation que le travailleur social et le client. C'est aussi une des causes de résistance à un autre type de travail.

Il nous apparaît, actuellement, qu'une des plus grandes difficultés est la position du client. Il vient au service social et attend qu'à une certaine demande corresponde un type de réponse. Il semble très difficile de lui faire entendre un autre type de discours. Il faut beaucoup de temps et des conditions favorables pour réussir à modifier cette attitude du client. En effet quand on interroge le client sur son réseau de solidarité il pense aussitôt qu'on va lui refuser l'aide

demandée. Il faut donc utiliser d'autres méthodes, telle l'observation du quartier, qui connaît qui..., qui va où... faire ses courses, pour ses loisirs...etc. C'est pourquoi lorsque l'on discute avec les collègues on s'aperçoit que l'on travaille avec le réseau d'une manière assez instinctive et souvent dans des cas limites. Par exemple je me souviens avoir travaillé avec le réseau pour une Cap Verdienne sans titre de séjour avec cinq enfants. J'avais effectué un entretien avec le frère, le cousin, les

de secteur et une grille de statistiques car le service dans lequel nous travaillons n'en fait pas. Elle sait que dans un des groupes HLM le concierge tient une grande place et qu'il existe un fort réseau de solidarité mais elle n'a pu encore l'évaluer. Elle pense qu'en faisant plus de visites à domicile cela serait plus aisé à repérer mais sa charge de travail et les habitudes prises par les clients font du service le lieu de rencontre le plus courant. Elle est persuadée de la pertinence d'un travail en réseau sur son



copains pour leur faire part de l'impossibilité de reloger Madame qui était expulsée de son squatt car il allait être détruit. Ils se sont tous mobilisés et je n'ai eu qu'à compléter par une demande financière pour le paiement de la caution. On s'aperçoit donc en discutant qu'occasionnellement, on utilise le réseau en travail social. L'intérêt est de connaître le travail élaboré pour que le travail social de réseau soit une technique repérable, évaluable car il est clair que lorsqu'on sait ce que l'on fait, on le fait mieux.

Après avoir discuté des difficultés nous nous sommes interrogées sur ce qu'elle avait pu mettre en place une année après sa prise de poste en polyvalence de secteur et élaboré un mémoire portant sur l'étude des réseaux en spécialisé. Elle a commencé par élaborer une monographie

de secteur mais ne sait pas comment le mettre en place. Il est vrai que nous constatons chaque jour les limites de la solidarité institutionnelle. Nous rencontrons des clients qui perdent leur hébergement et pour lesquels après une énorme dépense d'énergie nous trouvons un foyer pour une semaine. Il m'est déjà arrivé de les revoir trois mois plus tard, la main tendue dans le métro, complètement clochardisés.

Le travail social en réseau peut-il permettre d'éviter ces fractures ou de les réparer? Voilà les questions que l'on se pose. Comme Annie et moi-même nous sommes sûrement nombreux à avoir envie de connaître cette technique de travail et nous attendons avec impatience la journée organisée dans le cadre de PEPS.

Annie BESSON  
Nelly GAUGAIN

## LES COW BOYS DE LA CROIX ROUGE

L'exploitation des réseaux de solidarité est à l'origine de la création de la Croix Rouge. Qu'en reste-t-il aujourd'hui.

Maud Vincent fait référence à un texte qui est passé dans les circonscriptions d'action sociale "recherche d'urgence personnes en difficultés pour leur distribuer des surplus alimentaires. Quand une association devient aussi importante peut-elle garder ses objectifs d'origine ? Ce n'est certes pas un procès à une association intéressante mais des remarques sur son organisation et on évolution actuelle.

Cette année la Croix Rouge fête ses 125 ans. Quand on franchit la barrière du temps et que l'on jette un coup d'oeil en arrière, on se rend compte que l'on a affaire à une "méga-institution". Cette organisation devenue association par la loi 1901 a pris une

telle ampleur qu'elle fait figure de mythe de nos jours. Devant ce gigantisme, on peut se demander quel est "l'état de santé" de la solidarité initiale.

Je ne vous ferais pas le traditionnel historique car ce n'est pas là mon but.

Je tiens seulement à vous rappeler que cette association est née à l'initiative d'un homme, Henri Dunant, qui effaré par les désastres de la guerre, a eu l'idée de réunir le potentiel que chaque homme a en lui : la solidarité. De ce fait, la Croix Rouge a mis en place son réseau de secouristes bénévoles qui au fil des années devaient répondre à une demande de plus en plus complexe. Cela implique que la formation de base, le B.N.S. (Brevet National de Secourisme) doit être régulièrement actualisé.

Dans la pratique, à l'échelon local, cette formation sanitaire se concrétise par des postes de secours routiers, les couvertures sanitaires des différentes manifestations sportives et festives. Elle est complétée par une action sociale partielle qui demeure dans l'"agir" à savoir distribution de colis pour le maintien des personnes âgées à domicile, transport de personnes handicapées etc...

Il en résulte que notre image de bénévole local se trouve en proie au stéréotype tant au niveau du médical qu'au niveau du social. En effet, combien de fois ai-je entendu les qualificatifs cow-boy et "Starsky et Hutch" au sujet des secouristes. Ce genre de remarque est d'autant plus importante lorsque l'on ose faire la comparaison entre les équipes Croix Rouge et



celles du SAMU. Il est vrai que les bénévoles ont un statut particulier, qu'il leur est difficile de cerner en connaissant leur place; mais de là à se prendre pour un médecin, il y a des limites. A savoir que je ne vais pas préconiser une "baffothérapie" (traitement consistant à griffer une personne énervée) au lieu de l'isoler et de discuter avec elle sous prétexte qu'elle fait perdre des interventions intéressantes. De plus, au niveau social on se voit taxer d'association caritative, alors que pour moi cet épithète est impropre car il y a une différence entre compassion, pitié, et , solidarité. La première nous fait regarder notre nombril, alors que la seconde résulte des réseaux et de leur interdépendance. Peut être y a t-il là un passé trop douloureux à évoquer chez les travailleurs sociaux et notamment les assistants sociaux. Je reconnais par ailleurs que si je suis bénévole ce n'est pas par hasard et qu'il y a certainement une recherche de la valorisation de soi-même, mais je pense que ce n'est pas un fait constant, car enfin, je ne suis pas une névrosée en puissance du moins jusqu'aux dernières nouvelles ! Il serait faux de dire que nous n'avons pas l'illusion d'être un décideur face à un blessé car il y a une telle méconnaissance de notre fonctionnement que les gens ne voit en nous que l'aspect secours routier et vont jusqu'à imaginer que nous sommes des salariés d'un hôpital, Ce qui pour certains est glorifiant. Seulement, on a tendance à oublier une chose c'est qu'on travaille avec l'homme, une entité physique et psychologique qu'il s'agisse de sans domicile fixe qui "pue" ou d'une superbe blonde, la personne est avant tout un être humain. De même que l'on ne fait pas une recherche de personne en état de précarité pour lui distribuer des bons alimentaires (je l'ai vu faire). C'est aberrant, à quand les petites annonces dans les journaux.

Au fur et à mesure que je pointe ces détails, qui isolés passent comme une lettre à la poste je me dis qu'il y a un manque. En effet, je trouve que la

formation n'est pas assez spécialisée pour que l'on se penche sur la pathologie, mais pas assez large pour prendre en compte la personne humaine dans sa globalité et notamment d'un point de vue psychosociologique.

Pour ces raisons, je pense qu'il est nécessaire d'effectuer deux formations : l'une sanitaire et l'autre sociale. On ne pourra en effet pas demander à ces "cow-boys" formés sur le plan sanitaire de tenir compte de l'histoire des gens si on ne leur en donne pas les moyens. Il en est de même pour les personnes de bonne volonté qui lors d'un secours, entame un suivi qu'ils ne pourront assurer. On peut alors aisément comprendre l'angoisse de ses secouristes face à une intervention d'ordre social et à leur formation qui n'a plus lieu d'être.

Ainsi, cette formation aurait pour but de sensibiliser les volontaires aux problèmes sociaux, et ce dès la base. Celle-ci permettrait dans un deuxième temps la mise en place d'un "réseau de secours social" à côté du poste de secours routier, ou pourquoi pas d'obtenir un équipage composé de secouristes venant de deux formations : sociale et sanitaire qui sur les lieux d'intervention, essaierait de répondre aux différentes demandes.

Il reste encore des questions en suspens, à savoir la place des travailleurs sociaux dans cette formation, la mobilisation de chacun et le financement.

Maud VINCENT

# NON-VIOLENCE ACTUALITÉ

MENSUEL ÉDITÉ PAR LE MOUVEMENT POUR UNE ALTERNATIVE NON-VIOLENTE

## SANTÉ : SE SOIGNER SANS SE DETRUIRE

*Un dossier en trois volets  
publiés dans les numéros  
d'avril, mai et juin 1988*

**Abonnement : 30 F les 3 numéros**

NON-VIOLENCE ACTUALITE  
20, rue du Dévidet - 45200 Montargis - Tél. 38.93.67.22

## DU TRAVAIL SOCIAL DE RESEAU SANS LE SAVOIR...

Comme Mr Jourdain qui fait de la prose sans le savoir le travailleur social fait du travail de réseau tout en l'ignorant. C'est la raison pour laquelle je me suis intéressée à cette technique. Je vous livre ces quelques réflexions de néophyte intervenante sur un secteur de 5 000 habitants depuis 3 ans en région parisienne.

On peut déjà s'intéresser à tenter de définir ce que j'appelle le réseau de solidarité naturelle. Pour moi ce sont les parents, les enfants, les grands-parents, les cousins, les amis d'enfance... En quelque sorte ce sont les gens auxquels on peut directement faire appel en cas de difficultés. On peut se demander ensuite comment on peut apprécier chez nos clients l'impact de ce réseau. Actuellement je tente de repérer "le réseau" naturel de solidarité des clients pour lesquels j'ai une prise en charge assez importante. Pour ce faire je leur demande comment ils s'organisent par exemple en cas de maladie. C'est ainsi que j'ai découvert que des clients que je connaissais depuis 3 ans ont de la famille dans la même ville. C'est un élément important car je pensais que la personne était très isolée ce qui n'est pas le cas... Cela change obligatoirement la vision que l'on a de la situation familiale. Je n'utilise pas la technique de travail social en réseau car je n'en connais que des bribes, mais de connaître l'existence d'une telle technique me permet d'être attentive à la solidarité des gens du quartier.

### DE LA SOLIDARITE INSTITUTIONNELLE...

Il est vrai que l'on est plus formé à

mettre en place une solidarité institutionnalisée. Le métier d'assistante sociale apparaît souvent réduit à la distribution d'aide. Nous savons tous que tel n'est pas le cas mais a-t-on vraiment le réflexe de penser à d'autres formes d'interventions. Lorsqu'une femme seule vient nous solliciter pour des difficultés financières nous mettons pratiquement toujours en place une allocation mensuelle. C'est ce que j'appelle la solidarité institutionnelle. C'est à dire que cette jeune femme va bénéficier d'un transfert social institutionnalisé. Elle pourra aussi demander l'allocation parent isolé, autre solidarité institutionnelle. Il est bien entendu hors de question de remettre en cause de telles solidarités, il reste cependant qu'elles ne doivent être utilisées qu'en complément et non en se substituant au réseau de solidarité naturelle. J'ai parfois l'impression que je suis à de nombreuses reprises arrivée dans les familles avec mon gros paquet de réponses institutionnelles qui prenait beaucoup trop de place. Il me semble que quelque fois on tente de trouver des solidarités naturelles quand il n'y a pas de réponses institutionnelles. Il serait peut-être intéressant de tenter de le repérer ce réseau naturel de le mesurer et d'intervenir en complément et fonction de lui.

### POURQUOI ET COMMENT LE RESEAU NATUREL PEUT NE PLUS EXISTER...

Du fait des mutations économiques les gens ont du devenir mobiles. Combien de Normands, Bretons, Auvergnats sont à Paris dans les grandes administrations. E, les écoutant on peut mesurer la solidité du réseau naturel. Pour certains ils vivent à Paris mais ils demeurent habitants de leur région d'origine. Ils ont leur compte en banque, leur sécurité sociale là-bas. Ils votent là-bas, y retournent tous les week-end etc... Pour d'autres ils s'approprient progressivement leur nouvelle région et tentent d'y tisser des liens. Il semble que cette mobilité nécessaire pour trouver du travail fragilise les réseaux naturels. Tout devient plus compliqué du fait de l'éloignement. Pour garder les enfants, pour faire les courses lorsqu'on est malade, pour le ménage quand on est momentanément handicapé lorsque le réseau naturel est trop éloigné il faut faire appel aux institutions. Il est vrai qu'il est tentant de penser que l'on peut, si l'on paie, résoudre tous ses problèmes sans faire l'effort d'entretenir un réseau naturel de solidarité. On assiste à une mise en place importante de services pour pallier à l'absence de solidarité naturelle.

Lorsqu'une femme est battue, ou seule, ou abandonnée il faut trouver des foyers. Lorsqu'aucune solution n'existe au niveau du réseau primaire cette solidarité est bien sûr indispensable, mais on peut se questionner sur une société où il faille institutionnaliser la solidarité. La cellule familiale, avec la famille monoparentale, est réduite à sa plus simple expression. Elle est donc beaucoup plus fragile et vulnérable.

### LE TRAVAIL SOCIAL DOIT-IL PALLIER A L'ABSENCE OU TENTER D'EVITER L'ABSENCE...

Le réseau naturel de solidarité peut parfois être vécu comme un lieu d'oppression ou de rejet. Certaines familles fonctionnent par exclusion des membres contestant l'autorité en place. Nous rencontrons fréquemment des enfants rejetés, ou des adolescents qui souhaitent quitter leur famille. Dans un premier temps cela

peut sembler la seule solution acceptable et "casser" avec ce réseau négatif peut donner un sentiment de liberté. Cependant on constate tous les jours qu'une personne sans réseau de solidarité très fragile. Lorsque l'on analyse ce genre de situation avec une approche systémique on se rend facilement compte de toutes les ruptures que ces personnes ont vécu. Dans ce que j'ai pu percevoir de l'intervention sociale en réseau, le travailleur social fait cette analyse avec les personnes concernées et avec leur consentement, et demande aux membres du réseau de venir à des entretiens. Cela peut à priori soulever beaucoup de questions déontologiques (secret professionnel en tête) mais cette démarche m'intéresse.

C'est pourquoi il me semble important d'en discuter entre professionnels pour en affiner la connaissance et mieux en percevoir les enjeux.

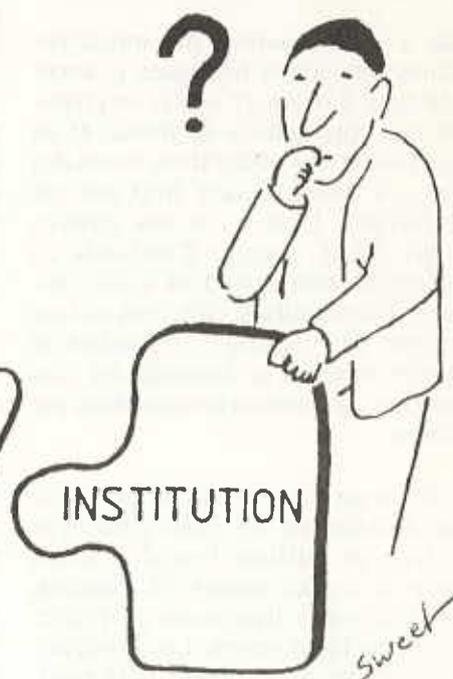
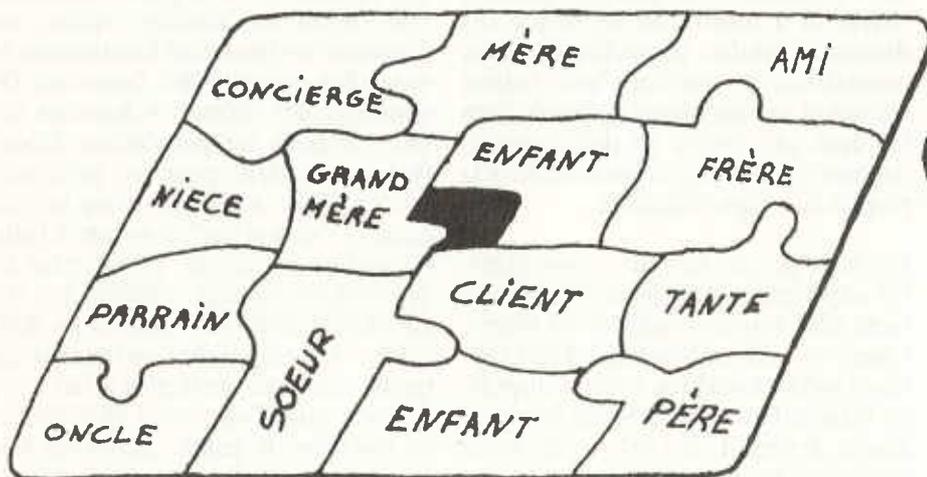
Nelly GAUGAIN  
Assistante Sociale.

# PEPS

Où trouver  
PEPS  
à Paris :

Au Limonaire,  
88, rue de Charenton  
75012 Paris

Demander  
Daniel  
43 43 49 14



## INSERTION ET EMPLOI : EXPLORER DE NOUVELLES VOIES

**En matière d'insertion et d'emploi, les enjeux de société résident dans l'exploration de nouvelles voies qui évitent les impasses du tout-Etat-providence ou du tout-marché.**

Le traitement social du chômage, malgré son coût élevé, n'a pu empêcher que s'installe une population aux marges de la société, à tel point que la nécessité d'un revenu minimum fait l'objet d'un consensus. Le traitement économique du chômage par la restauration des grands équilibres et la relance de l'investissement accuse des limites. Limites quantitatives, toutes les études prospectives indiquent que, à l'horizon 2000, la croissance, quelle que soit son augmentation, ne peut absorber l'ensemble de la demande d'emploi dans les secteurs traditionnels. Limites qualitatives, les améliorations macro-économiques sans traduction visible pour laissés pour compte alimentent le désespoir avec toutes ses conséquences, y compris électorales.

Face à cette situation, des initiatives locales longtemps négligées peuvent contribuer à redonner espoir en procurant des opportunités de travail et en construisant des sociabilités nouvelles dans des tissus sociaux trop souvent déstructurés. C'est le cas des services de proximité, secteur d'activités en émergence correspondant à des services individualisés effectués sur un territoire de "voisinage", répondant de manière rapide à la demande des usagers pour des besoins non satisfaits par ailleurs.

Le débat sur ces services de proximité s'est focalisé sur les Etats-Unis avec environ un million d'emplois créés depuis la fin des années 70. Pourtant, les expériences fleurissent en France depuis quelques temps. Les domaines d'activité testés s'avèrent déjà nombreux et donnent lieu à des prestations réalisées pour la plupart à domicile : petits travaux de bâtiment, dépannage, maintenance ou rénovation, travaux ménagers, couture, restauration, coiffure et esthétique corporelle, soins, trans-

ports, réparations mécaniques et autres, horticulture, équipements de quartier, secrétariat, et services administratifs, gardes et crèches, activités culturelles et sportives, services télématiques d'information et distribution.

Rien d'étonnant à ce que ces services tendent à se répandre parce que, comme aux Etats-Unis, leur développement est sous-tendu par des évolutions socio-démographiques importantes. D'ici l'an 2000, avec un taux de fécondité constant, la population française passera de 55 à 58 millions, avec 13 millions de personnes âgées de plus de 60 ans, soit 2 millions de plus qu'aujourd'hui et 1,3 millions de personnes de plus de 85 ans. Le pourcentage de femmes dans la population active devrait passer de 41,5 à 43,5%. L'éclatement des modes de vie provoque la croissance des ménages à effectifs réduits : 7 millions de personnes vivront seules. Ces phénomènes ne peuvent qu'amplifier le problème de la garde des enfants en bas âge qui reste, même à l'heure actuelle, largement irrésolu : 1 800 000 enfants de moins de trois ans sur 2 300 000 ne trouvent aucune place dans une structure d'accueil collective. Ces quelques données suffisent à mettre en évidence les demandes futures, particulièrement les prestations de services aux jeunes enfants et aux personnes âgées où, dans les deux cas, l'offre est déjà dramatiquement insuffisante et ses modalités la plupart du temps inadaptées.

En dépit de ces facteurs convergents, les expériences malgré leur foisonnement sont restées modestes en France comme si elles se heurtaient à des barrières infranchissables. Seul, le dispositif législatif des associations intermédiaires, introduit en 1987, a officialisé et légalisé des initiatives de terrain lancées depuis 1984. Les associations

intermédiaires sont plus de 500 maintenant, ce qui révèle une progression très rapide. Mais, en même temps, par les limites légales qui leur sont imposées, elles réduisent ce secteur en émergence à la gestion de tâches occasionnelles. Or, les services de proximité sont à la lisière de la vie quotidienne et de l'économie d'échange, des intérêts collectifs fondamentaux pris en charge par l'Etat et de l'économie de marché. C'est bien là la difficulté essentielle qui rend forcément complexe toute mise en oeuvre de l'offre de services.

Pour tenir compte de cette spécificité et permettre que s'exprime réellement le potentiel d'emploi dans ces services, il appartient au pouvoir politique, tout à la fois d'éviter certaines tentations technocratiques et de lever les blocages rencontrés par les acteurs de terrain, en tirant parti des enseignements apportés par les expériences existantes.

Renoncer à certaines attitudes technocratiques, tout d'abord.

Le risque d'accentuer le cloisonnement entre social et économique existe dans une période où les urgences abondent. Pour obtenir des résultats rapides, une économie de l'insertion fonctionnant en vase clos pourrait être favorisée. Or, employer des chômeurs dans des services destinés aux populations défavorisées entretient pour les personnes concernées le sentiment d'être rejetées dans un "sous-statut", contraire à l'effet d'insertion recherché. En attestant les activités de ménage réalisées par des chômeuses dans des familles en difficulté : les employées auxquelles est confié ce travail ont le plus grand mal à l'assurer quand elles sont elles-mêmes en insertion, le public cotoyé les renvoie à leur propre image sociale négative. Il importe donc d'éviter de renfor-

cer le dualisme par des solutions simplistes et mécanistes. Intégrer ces services dans le secteur marchand traditionnel représente l'écueil inverse. S'en remettre uniquement au marché signifierait renoncer aux valeurs de solidarité et de justice sociale et encourager une sélection par l'argent des usagers, porteuse de nouvelles discriminations entre les groupes sociaux. De plus, l'application des seules règles marchandes entraînerait une standardisation et une spécialisation des services

sibles : invention de services par les chômeurs eux-mêmes, entreprises "intermédiaires" ou "d'insertion" lancées par des travailleurs sociaux et accueillant des jeunes en difficulté pour un temps limité, utilisation du travail saisonnier dans le cadre d'un itinéraire d'insertion avec les associations de main-d'oeuvre et de formation. La possibilité d'impulser des emplois mixtes avec financement public dégressif sur plusieurs années commence aussi à être discutée. Toutes ces formules ont été

qualification, si l'on considère aussi que l'appareil économique en général - quel que soit l'effort d'investissement - perpétuera un recrutement à des niveaux de plus en plus élevés, le nombre de personnes touchées par l'exclusion sociale ne peut qu'augmenter sensiblement. Or, dans une politique à long terme, le coût global pour la collectivité nationale d'une gestion de cette exclusion par les mécanismes de redistribution étatique ("l'aide sociale") nous paraît beaucoup plus lourd que la mise en place de procédures innovantes de soutien à la création d'activité économique. Même si les dispositifs d'accompagnement pour être efficaces doivent s'étaler sur plusieurs années, il s'agit d'un investissement pour sortir du cercle de l'assistance sociale qui prolonge sans fin exclusion et inertie.



antinomiques avec la pluralité croissante des systèmes de valeurs, des comportements, des attentes des individus.

Pourtant, il est possible de lever certains blocages, en simplifiant les règles du jeu au niveau national et en apportant un soutien à toutes les volontés locales de lutte contre le chômage. Au moins quatre axes d'actions complémentaires peuvent être repérés.

\* Relancer l'insertion par l'économique, c'est-à-dire l'aide aux initiatives qui facilitent l'intégration des exclus en les plaçant en situation de travail salarié. Il s'agit d'élargir la gamme des emplois en créant de nouvelles activités. Plusieurs cas de figures sont posés

ou mises en pratique dans des conditions trop précaires. Il serait souhaitable pour leur permettre d'exister réellement que le principe de la "discrimination positive" à l'égard des exclus soit officiellement admis par la collectivité à l'exemple des pratiques du Fond social européen et que le service d'insertion soit considéré comme un service rendu à cette collectivité".

De simples arguments de bon sens d'ailleurs plaident pour une telle politique de soutien aux créations d'activité économique concernant les populations marginalisées ou exclues.

- Si l'on considère que l'appareil éducatif - quelles que soient les réformes entreprises - continuera à produire de l'exclusion scolaire et de l'absence de

- Dans une période où la nécessité de l'efficacité économique met en évidence les problèmes posés par une gestion taylorienne de l'entreprise et suscite de nouvelles approches : mobilisation du personnel, responsabilisation des salariés, communication interne et externe, la création d'activité économique avec des populations marginalisées nous paraît participer de ce même principe d'autonomisation des individus en les impliquant de manière réelle dans les processus économiques.

\* Structurer des réseaux d'échanges par filières. Les spécificités des services de proximité plaident en faveur d'une telle option pour confronter les innovations concrètes dans une logique cumulative d'"essais-erreurs". La première hypothèse à lever concerne l'existence d'une demande. A cet égard, seule la constitution de l'offre peut servir de révélateur. Une fois le service lancé, reste à trouver l'équilibre financier avec au moins deux leviers prioritaires : la capitalisation de la demande et l'articulation de ressources monétarisées et non monétarisées.

- En ce qui concerne le premier levier, l'accroissement de la clientèle, et donc le véritable démarrage économique se réalisent grâce à des réseaux de sociabilité ou à des relais collectifs et des lieux d'accueil. Cette véritable loi, qui se vérifie dans les expériences

aujourd'hui les plus abouties, manifeste combien les services de proximité sont fondés sur les pratiques sociales nourries d'aspirations et de désirs non perceptibles à travers une approche stéréotypée du marché. Ainsi, pour Domitila, à Lunéville, la coiffure à domicile ne s'est auto-financée qu'au moment où des comités locaux d'associations de personnes âgées et handicapées ont compris l'importance de ce service et se sont impliqués dans l'organisation matérielle du service par la centralisation et la programmation des rendez-vous. Vieillesse Buissonnière à Mâcon n'a pu réaliser ses prestations culturelles qu'en s'installant dans les lieux de vie des personnes concernées par les spectacles et les ateliers et en prenant appui sur des relais institutionnels. Les services du CIEDIL à Saint-Etienne ne peuvent fonctionner que grâce aux réseaux de retraités. La sociabilité intergénérationnelle n'est pas un vain mot, elle recouvre des pratiques effectives de solidarité.

- L'articulation de ressources monétarisées et non monétarisées constitue le second levier. Par ressources non monétarisées, il faut entendre avant tout bénévolat. L'intervention de bénévoles est combinée avec du travail rémunéré paradoxalement, le bénévolat aide à dégager du temps de travail rémunéré en réduisant les coûts de structure et en augmentant la qualité des prestations. C'est le cas dans les crèches parentales où le travail bénévole des parents a permis la création de 1 500 emplois pour des permanents éducateurs. Cette articulation entre ressources monétarisées et non monétarisées mérite d'être prise en compte parce qu'elle conduit à des créations d'emplois en gardant le souci de fournir des services accessibles à tous à des coûts minimisés pour les finances publiques.

\* Solvabiliser de nouvelles demandes en opérant une relance sélective privilégiant les services de proximité s'impose pour une diffusion de ceux-ci. Jusqu'alors des solutions sont cherchées au niveau local par contractualisations avec des institutions sociales. Mais les services de proximité se trouvent confrontés aux caractéristiques

des interventions sociales : parcellisées, inégalitaires et diverses selon les territoires et les organismes. Par exemple, les caisses d'allocations familiales adoptent des positions contrastées : certaines soutiennent ces services, d'autres s'y refusent. La rationalisation passe par l'adoption de procédures simples au premier rang desquelles pourrait figurer l'adoption d'un "chèque de voisinage". Des experts se penchent sur les modalités pour inscrire son émission dans le cadre des contraintes générales de désinflation. Pourraient également être constituées pour des services d'utilité sociale des structures dispensées du paiement de cotisations sociales employeurs. Ces solutions ont pour souci commun de vouloir ouvrir de nouveaux débouchés en refusant l'abaissement du coût du travail supporté par le salarié.

\* Enfin, reconnaître un droit à l'expérimentation sociale, non pas une expérimentation au rabais, concédée avec réticences et menée à la marge, comme c'est encore la norme en France, mais une expérimentation encadrée et responsable assortie de procédures de suivi et d'évaluation en temps réel, de lieux de rencontres et d'analyses des pratiques, et d'un contrôle à posteriori.

En matière d'insertion et d'emploi, les enjeux de société résident donc dans l'exploration de nouvelles voies qui évitent les impasses du tout-Etat-providence ou du tout-marché. Infléchissant les mécanismes de redistribution sociale dont on sait qu'ils n'atteignent plus vraiment leurs objectifs, canalisant les lois de l'économie de marché dont seuls les libéraux feignent de croire qu'elles s'appliquent avec une constante pureté, ces voies passent, nous semble-t-il, par des formes d'économie mixte, combinaison marché et hors marché suivant des politiques contractuelles locales dans un cadre national qui les encourage. La nature complexe des services de proximité qui doivent mêler solvabilisation de la demande, prise en compte de certains intérêts collectifs, ancrage dans les relations de quotidienneté appelle un tel choix. A moins qu'on

n'accepte une marchandisation de tous les aspects de la vie quotidienne, une déresponsabilisation de tous les acteurs de la société et l'exclusion sociale d'un nombre encore plus important d'individus : les personnes âgées dans les maisons, les pauvres dans leurs ghettos, les jeunes enfants chez la nourrice au noir...

Bernard EME  
Jean-Louis LAVILLE

**Les petits boulots ne défraient plus la chronique. Les voilà installés sans bruit mais de plein droit sur le marché du travail. Réponse incontournable à l'exclusion sociale pour certains, remise en cause inadmissible des statuts professionnels pour les autres. Et si l'accent mis sur les petits boulots cachait d'autres réponses, plus innovantes, aux défis de la précarité et du chômage ? Ce livre témoigne d'expériences qui créent des emplois tout en répondant à des demandes sociales non satisfaites ; elles font émerger de nouveaux profits d'entrepreneurs fondés sur des solidarités locales. Au cœur de ce débat, le problème de l'insertion nous oblige à repenser les relations entre le social et l'économique. Quand nos hommes politiques sortiront-ils de l'opposition stérile : traitement social du chômage - libéralisme économique ?**

**Pour commander l'ouvrage de Bernard EME et Jean-Louis LAVILLE : "Les petits boulots en question", envoyer vos nom, adresse et règlement :**

- un exemplaire 69F + 10 F de port,  
- 5 exemplaires : franco de port, soit 345 F,  
- 10 exemplaires : franco de port, remise de 15%, soit 585 F,  
à : Syros/Alternatives - 6 rue Montmartre - 75001 PARIS.

# MIEUX VAUT PENSER LE CHANGEMENT POUR LA PRISON QUE DE CHANGER LES PANSEMENTS PENITENTIAIRES

En lisant le Tome 2 de "GENERATION" (1) de Hervé Hamon et Patrick Rotman parlant des luttes politiques et sociales des années 70, on y apprend aussi que le lancement du GIP (Groupe Informations Prison) avec Michel Foucault a eu lieu ces années là. Les écrits et manifestations de ce collectif ont permis de faire connaître les problèmes que posaient la prison. Pourtant près de 15 ans après, on s'aperçoit que ce travail reste minoritaire.

Plusieurs associations ont travaillé sur les différents problèmes d'informations, d'aide aux détenus et sur la sortie de prison. Certaines associations posant même la question fondamentale

prison supplémentaires ; il est temps que l'ensemble des professionnels de la justice et du social se mobilisent et fassent entendre leur désaccord.

Une association comme le Plan de 5

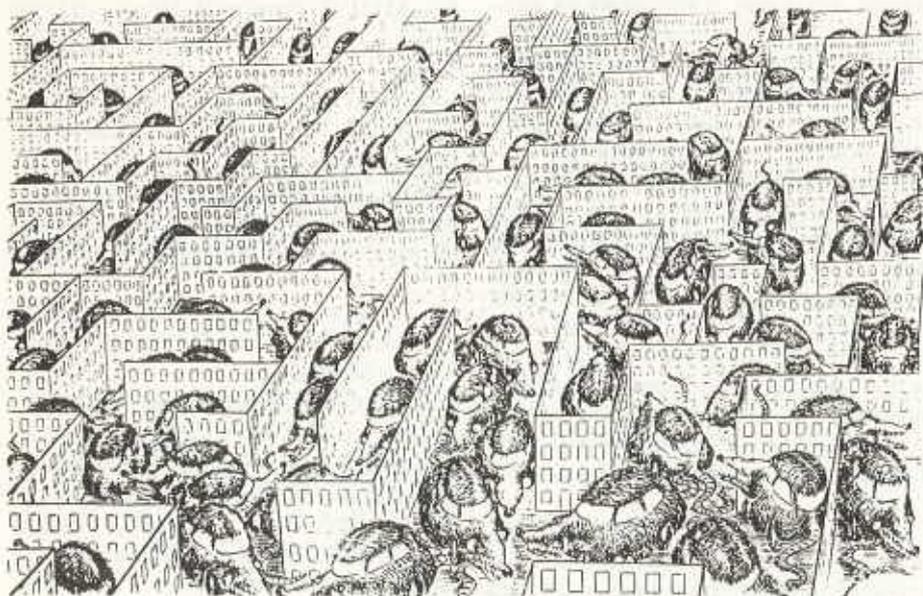
en prison, essayer d'utiliser l'expérience des jeunes et les accueillir à l'extérieur. Il a réussi à faire baisser considérablement le nombre de jeunes incarcérés. Le film "Sortie de secours" portant sur cette expérience avait été projeté à cette occasion.

Une journée semblable avait été également organisée par la municipalité d'Orly et par l'AOCEP (Association Orlyenne des Clubs et Equipes de Prévention) le 18 mai 1987 (5).

De telles initiatives ne peuvent que stimuler les professionnels et contribuer à ce que des expériences nouvelles apparaissent. Depuis quelques mois à Fresnes, plusieurs associations se rencontrent pour coordonner leurs activités à l'intérieur de la prison. Cela va des associations de visiteurs de prison à des associations de formation comme FAIRE, en passant par des clubs sportifs, de danse, des bibliothèques ou des clubs de prévention. De plus les ACS (Ateliers de Communication Sociale) du Val de Marne ont obtenu l'autorisation de la Direction Pénitentiaire de Fresnes de réaliser leur projet de télévision par câble à l'intérieur de la prison avec programmes enregistrés avec des détenus. Des associations pouvant participer à ce projet et intervenir sur différents thèmes (Culture, Formation, Information, Sport,...).

Tout en travaillant à de tels projets, il est nécessaire aussi qu'en parallèle se développe un travail de réflexion et de proposition pour réformer le code pénal.

A la dernière Assemblée Générale du



LES PRISONS ... ET L'EMPRISONNEMENT

"faut-il ou non supprimer la prison".

Des associations comme le CAP (Comité d'Action des Prisonniers) avec notamment Jean Lapeyrie, Serge Livrozet et Jacques Lesage de la Haye ont milité et militent encore sans relâche pour un changement radical des mentalités afin qu'un jour les prisons s'ouvrent.

Au moment où les deux mots "Surveiller et Punir" (2) retentissent de plus en plus fort dans les discours politiques et que Mr Chalandon pensait qu'il fallait construire 15 000 places de

ans (1985-1990) (3) veut travailler pour développer la prévention et la solidarité mais aussi éviter les exclusions avec comme moyen principal l'information, pour changer les mentalités mais aussi pour agir.

Dans ce cadre là, une journée d'information avait été organisée le 16 mai 1987 à Montrouge (4). Mr Duccio Scatolero criminologue à Turin avait présenté son expérience d'une dizaine d'années de travail dans un centre de jeunes détenus de la banlieue de Turin. Son but améliorer la qualité de la vie

Plan de 5 ans le 30 janvier 1988 à Paris, Gilbert Bonnemaïson citait le sondage du "Figaro" sur la justice (Journal pourtant peu progressiste en la matière) en ces termes :

En 1982 - 42 % des français pensaient qu'il valait mieux lutter contre la dégradation des banlieues que d'augmenter les peines de prison pour les jeunes.

En 1987 - 53 % des français le pensaient.

En 1982 - 53 % des français pensaient qu'il fallait une justice plus sévère.

En 1987 - 40% des français étaient d'accord avec cette proposition. Ce qui montre une certaine évolution de la réflexion plus tournée vers les causes des problèmes.

Bien sûr les partisans forcenés de la prison répliqueront que la majorité des français est cependant pour le maintien des peines d'emprisonnement et qu'il est inadmissible que des personnes ayant commis des délits soient relâchées peu de temps après.

Cependant les deux argumentations de l'enfermement et du laxisme de la justice ne doivent pas empêcher le vote d'une loi progressiste car si un référendum avait été organisé pour savoir si oui ou non il fallait supprimer la peine de mort, il est bien évident qu'elle n'aurait jamais été abolie.

Bien sûr toutes les réformes ne se font pas du jour au lendemain mais deux décisions pourraient être prise rapidement au niveau d'une modification du code pénal :

1°) Interdiction d'incarcérer des mineurs.

2°) Pas de peines d'emprisonnement pour ce qui a trait :

- à l'objection de conscience,
- aux problèmes des immigrés sans papier,
- à la prostitution,
- aux avortements clandestins,
- à la contrainte par corps.

Des peines de substitution peuvent être trouvées pour les cas de petite délinquance, ceci entraînant le développement et la modification des TIG (Travaux d'Intérêts Généraux).

Un manifeste des détenus pour la dépenalisation de certains délits et pour la réforme du code pénal circule actuellement en France (Pétition parue dans le journal "CRI informations") (6).

Cette première réforme serait le premier temps du processus, seules les

longues peines seraient encore concernées par la prison.

On arriverait ainsi à ce qui s'est passé en Italie au niveau des hôpitaux psychiatriques avec Franco Basaglia et l'expérience de "Psichiatria Democratica". Dans certaines régions d'Italie, il ne restait plus qu'une minorité de personnes qui ne sortaient pas des hôpitaux, les autres s'insèraient à nouveau dans la vie de tous les jours avec des relais par secteurs pour des écoutes et des soins éventuels mais aussi pour certains des groupes de soutien sur le lieu de travail.

Dans un deuxième temps et après une période de transition, on peut imaginer l'abolition totale de la prison. C'est le but que se fixe le Syndicat de la Magistrature.

Les prisons pourraient alors être remplacées par des centres de formation où les individus les plus durs réfléchiraient sur eux mêmes mais apprendraient aussi des connaissances nouvelles et suivraient des formations qualifiantes. Pour d'autres personnes des séjours temporaires dans des maisons de santé seraient plus efficaces pour leurs troubles psychologiques que l'enfermement durant de longues années.

Cependant pour que de tels projets aboutissent, il faut que les opinions des gens changent et pour cela tout commence par l'éducation. C'est tout jeune que l'on doit intégrer les lois mais aussi le respect de l'individu. Démontrer qu'une société ne peut pas fonctionner sans règles est capital mais elle ne peut pas pour autant se contenter d'exclure lorsque des problèmes graves se posent.

C'est pour cela que les professionnels de la justice et du social ont un rôle important à jouer, aussi bien au niveau des pouvoirs politiques qu'au niveau de la population en général.

La prison non seulement ne résoud rien

mais elle détruit aussi les individus. Une statistique sur les taux de récidive indique qu'il y a plus de 50 % des détenus qui retournent en détention après un premier passage.

Alors trouvons d'autres alternatives et rappelons nous que dans bien des cas seule l'utopie est réaliste.

**Raymond CURIE**

**Educateur Spécialisé (AOCEP :  
Association Orlyenne des Clubs et  
Equipes de Prévention),  
Membre du collectif Ile de France du  
Plan de 5 ans,  
Préparant une Maîtrise de sociologie  
à Paris VIII sur "Réhabilitation des  
banlieues et travail social".**

(1) Hervé Hamon et Patrick Rotman "Génération" tome 2, Ed. du Seuil 1988.

(2) Michel Foucault "Surveiller et Punir", Paris, Ed. Gallimard NFR 1975.

(3) Plan de 5 ans : Association Nationale (loi 1901: 1985-1990) regroupant plusieurs associations locales, groupes et personnes afin d'informer sur "la délinquance et la société" et développer prévention et solidarité.

(4) Journée du 16 mai 1987 organisée par le Collectif Ile de France du plan de 5 ans à Montrouge.

(5) Journée d'informations "Prison et Réinsertion" à Orly organisée par la Municipalité et l'AOCEP (Association Orlyenne des Clubs et Equipes de Prévention) le 18 mai 1987. (Débat avec les élus locaux, professionnels de la justice et du social).

(6) "Cri informations" journal du mouvement LE CRI 72 rue Berbisey 21000 Dijon.



## PEINTURE ET CHROMATOTHERAPIE

Art-Thérapie, Art et Thérapie, Ateliers d'expression, Ateliers de création. Tout un vocabulaire qui commence à prendre de plus en plus de place et de réalité dans des équipes du secteur sanitaire et social.

Il s'agit dans cet interview à la fois de visiter une exposition et d'approcher une "collègue" proposant elle aussi des "béquilles" aux personnes en difficulté.

Denise SABOURIN a exposé ses oeuvres à la fin de l'année dernière à Bordeaux à la Galerie Présidence, rue du Parlement St Pierre chez Serge SARKISSIAN et Nicole LECUYER, elle a bien voulu à ce moment-là nous parler de sa pratique de peintre et de chromatothérapeute.

- Pouvez-vous nous parler de votre cheminement ?

- Je peins depuis une vingtaine d'années, mais c'est à la suite du choc affectif que j'ai commencé ce que je fais maintenant. J'ai dû chercher des passages et trouver une voie qui pourrait m'aider à sublimer. C'est ainsi que j'ai découvert l'usage que l'on pouvait faire de l'acupuncture sur les personnes. ça a été toute une découverte qui m'a donné tout un champ d'écoute que je n'avais pas. A partir de là, j'ai pu m'exprimer différemment par rapport aux matières, au langage que j'utilisais qui était la peinture.

- Quelle est votre formation en peinture ?

- Les Beaux-Arts, Poitiers, puis Bordeaux. Ensuite, j'ai fait une formation d'enseignement d'Arts Plastiques à Paris VII. Depuis je pratique l'enseignement.

- Votre première exposition c'était quand ?

- A partir du moment où j'ai trouvé que la clef de voûte était identique dans ma recherche esthétique et ma recherche thérapeutique du fait d'une rencontre avec la dialectique taoïste (1), j'ai trouvé une nouvelle façon de peindre. J'ai commencé par cinq tableaux sur les cinq éléments chinois (2). C'étaient des toiles acryliques parce que je peins très vite. Je suis une femme d'action, il faut que j'agisse en éclair. Quand je fais ma

peinture, je manie plusieurs éclairages et j'aime bien peindre en m'environnant de plusieurs toiles que je fais en simultané. C'est pour ça que je fais des séries. A la fin d'une série, si ça marche aussi bien qu'au début, ça veut dire que

- C'est pour cela que vous avez organisé votre exposition avec cette sorte de chemin au centre ?

- Oui, pour faire un labyrinthe, un environnement en situation. Montrer la pré-



j'ai eu une cohérence interne. Avant cette exposition, j'en ai fait une de 12 toiles au Japon.

- Pouvez-vous parler de ce que vous venez d'exposer à Bordeaux ?

- C'est difficile de parler de ce que l'on fait. On est toujours en passe d'avoir le tableau qui suit parce que si on avait tout réalisé dans sa peinture, on s'arrêterait. On aurait qu'une peinture dans sa vie, or une peinture, c'est un chemin.

gnance des tableaux qui sont le résultat du souffle coloré de l'énergie ? J'ai voulu faire circuler dans l'énergie.

- On pouvait regarder ces toiles recto-verso, recherchez-vous la transparence ?

- Je la veux, mais il me faut la matière. C'est pour cela que j'utilise un papier fait main des ateliers d'Angoulême. C'est un papier existant, sans vide intérieur. Je ne pense pas aborder la peintu-

re avec un support totalement transparent. La connaissance du taoïsme et des formes énergétiques de l'humain m'ont appelé à user du souffle, du geste et du langage de la couleur comme matériel subtil et physique de la réalité. C'est ce qui m'a amené à faire des formations énergétiques.

- *Ca veut dire que vous avez fait une formation en acupuncture ?*

- J'ai fait la méthode Chenot (3), ce n'est pas de l'acupuncture parce qu'on ne pique pas, on traite par massage des méridiens avec des ventouses.

- *Où avez-vous fait cette formation ?*

- A Poitiers, il y a cinq ans. Les stages pratiques se passaient à Murano en Italie. De là je me suis aperçue qu'il ne fallait pas cloisonner les choses, que je devais trouver des correspondances entre l'Occident et l'Orient, ce qui m'a amené à réfléchir et à entreprendre une formation d'Art-Thérapie à la Faculté de Médecine de Tours.

- *Qu'est ce que la Chromatothérapie ?*

- C'est utiliser les couleurs au moyen d'un faisceau lumineux sur des points d'acupuncture pour faire des rééquilibrages thérapeutiques. C'est très efficace, mais lorsqu'on a affaire à des pathologies lourdes, il vaut mieux s'adresser à des chromatothérapeutes à formation médicale.

- *Les chromatothérapeutes sont des médecins ?*

- Oui, l'association C.E.R.E.R.E.C. (Centre d'Etudes et de Recherche sur l'Energétique de la couleur) (3) est composée de médecins qui font du travail par la couleur sur l'être humain. Il s'agit d'une médecine nouvelle qui obtient de bons résultats par exemple pour les paralysies faciales, les spasmes et les rhumatismes. Moi je dirais que je suis chromatothérapeute à tendance thérapeutique, avec le côté para-esthétique.

- *Comment se passent vos interventions ?*

- Le protocole est un diagnostic d'acupuncture. Il s'agit de situer la personnalité, de repérer les déséquilibres. J'accueille les gens pour un travail de rééquilibrage, de centrage sur soi à l'aide

des couleurs et en complément, s'ils le désirent, j'interviens par une prise en charge plus physique, c'est à dire, à ce moment-là avec la couleur directement par faisceaux.

- *Vous envoyez des faisceaux lumineux ?*

- Oui, ce sont des petites lumières au bout de fibres optiques d'à peu près 5 millimètres de diamètre qu'on met sur les points de verrouillage des méridiens (4). Il faut peu de temps. On fait par exemple 4 minutes d'une couleur, on stoppe, on envoie des éclairs de 10 secondes avec une autre couleur et en trois séances, on sait si on a eu un impact. S'il n'y en a pas eu, c'est qu'on a mal choisi la couleur ou que le diagnostic n'allait pas ou que la thérapie ne correspondait pas à l'individu.

- *Est-ce que vous faites des entretiens avec les patients ?*

- Comme pour tout acupuncteur, le diagnostic thérapeutique est une forme d'entretien. Mais quand je fais l'activité couleur je mets en opération un acte. Je donne une proposition, la personne se l'approprie, s'y identifie, s'en éloigne. Je n'ai pas d'a priori sur le produit. J'essaye de débrider les inhibitions, de canaliser les excès et d'amener à une confiance en soi. Je pratique peu l'analyse de la couleur dans le dessin.

- *Est-ce que la personne parle de ce qu'elle fait ?*

- Au fur et à mesure de la proposition, elle discute. Par exemple, si je vois qu'elle traite d'une silhouette, d'un personnage, j'essaye de voir si elle met un nom. Si je la sens nerveuse, je lui demande si la couleur la désintéresse ou si c'est avec la matière qu'elle se sent mal.

- *Quel dispositif mettez-vous en place ?*

- Je fais des séances de trois quart d'heure à une heure. J'utilise du papier humidifié sur lequel les aquarelles se répandent. Cela donne une transparence, des filtres de couleur sur la feuille, on crée ainsi un état psychique. Après, la personne peut aller plus loin, trouver une forme, l'apparition d'un objet. Je peux aussi partir d'une proposition de papier transparent, de pigment coloré ou bien faire travailler un trait sous lumière colorée. Mes propositions partent toujours de la couleur.

- *Est-ce que vous pratiquez la suggestion ?*

- Oui, par la couleur, parce qu'une couleur est synonyme de relais de caractère, de symbole, d'objet.

- *Qu'entendez-vous par Art-Thérapie ?*

- Un art opérant, qui vise la recherche de la relation de la personne avec elle-même de manière à ce qu'elle ait confiance. Cela sert à la faire se recentrer, faire bouger son dynamisme interne.

- *Peut-on dire que votre approche est béhavioriste ?*

- Je reviens toujours au même terme : opérant. Il s'agit d'arriver à une étude de l'unité de l'individu. Il ne faut pas le parcelliser mais amener au jour les dynamismes et les souffles internes de la personne. Les comportements, c'est l'essentiel, c'est l'unité.

- *Est-ce que l'art peut être thérapeutique ?*

- Je l'ai vécu pour moi. Je crois à une thérapie. Je ne serais pas ce que je suis sans ma peinture. Un thérapeute doit avoir assuré lui-même sa thérapie. La personne qui aide doit avoir elle-même utilisé son langage pour savoir de quoi il s'agit. Ce que je fais est opératoire, opérant en tenant compte des notions de temps, d'espace et de matière. Chromatothérapie et chromatothérapeute laissent entière la question du symptôme. Ce qui pose la question de la dite relation entre le thérapeute et son support technique.

**Odetta TOULET-CASTERA  
Philippe BOURGLAN  
CONCEPT 5**

(1) "La médecine chinoise" Que sais-je ? n°1112 - P.U.F. - 1969 - Pierre HUARD et MING WONG.

(2) Les cinq éléments : feu, bois, terre, eau. Pour la théorie chinoise des cinq éléments, voir le Dictionnaire des Symboles - Jean CHEVALIER et Alain GHEBRANT - p 394 - Collection BOUQUIN - Robert LAFFONT.

(3) Bulletin du C.E.R.E.R.E.C. n°3 - "La Chromatothérapie selon les 4 terrains de la Méthode Chenot" - Denise SABOURIN.

(4) Trajets énergétiques dans le corps faisant référence à la médecine chinoise.

## UNE COMMISSION POUR L'EMPLOI EN SERVICE SOCIAL (C.E.S.S.)

Le Centre de Recherche et d'Etude Sociale du Var vient de créer une commission emploi pour les travailleurs sociaux. Cette initiative est née du constat de l'isolement des jeunes professionnels, des difficultés individuelles dans la recherche d'emploi et les mutations du monde du travail.

La C.E.S.S. veut essayer de centraliser les offres d'emploi en service social et d'oeuvrer à la création d'emplois dans de nouveaux secteurs.

Une permanence hebdomadaire se tient tous les vendredi matin (de 9 H à 12 H) au 8 avenue Maréchal Foch, 83000 TOULON, tél. : 94 92 86 17.

## PRECARITE

A l'heure ou la comparaison des cartes du vote Le Pen et des taux de chômage

permet de vérifier le succès de l'exploitation par le FN de la peur du chômage, il est plus que jamais nécessaire qu'avec la lutte des chômeurs et des précaires contre l'insécurité sociale, largement ignorées des médias, puisse se développer une capacité d'expression.

Depuis mars 1988, le journal "ILLICO", créé par des associations de chômeurs et de précaire, est un moyen d'agir dans ce sens.

Abonnement 50 Frs (10 Nos), soutien 100 Frs. Chèque à l'ordre de S. MAIRE à envoyer à ACP/CASH, 53 av des Gobelins, 75013 PARIS

## RIPOSTE

Le Mouvement RIPOSTE a édité un manifeste: "La répression conduit à l'arbitraire. Tout le monde à droit à la culture y compris ceux qui au début de leur existence se sont engagés dans des impasses... Nous devons d'une part, tout faire pour que les ressources collectives de la nation se mobilisent et d'autre part, trouver des réponses

adaptées aux situations individuelles des jeunes les plus démunis".

Mouvement RIPOSTE, 52 rue Vitruve, 75020 PARIS, Tel: 48 22 82 05

## FAIRE PART DE NAISSANCE

L'association AUTRE PARTS (Promotion Action Recherche Travail Social) est heureuse de vous annoncer sa naissance le 1er mars 1988 après une longue période de gestation.

En effet c'est en octobre 85 que quelques travailleurs sociaux, essentiellement des assistants sociaux, venant de terminer leur formation à l'I.R.T.S. (Institut Régional en Travail

pourrait être un "accompagnement de jeunes professionnels sur le terrain.

Le démarrage dans la vie professionnelle et donc un des axes d'action mais aussi de réflexion de cette toute jeune association.

Mais ce n'est pas le seul de leurs objectifs :

- Réfléchir sur l'interprofessionnalité, sur la transversalité c'est à dire sur la façon dont il peut y avoir regroupement, pont entre les différentes formations et professions en travail social.

- Recenser, répertorier les nombreuses associations qui existent dans le travail social et organiser, pourquoi pas, un forum de ces associations, travail important mais qui peut permettre une

moins grande dispersion des forces des travailleurs sociaux qui s'investissent dans ces petites associations.

- Créer une observatoire en travail social.

Et puis plein d'autres idées que l'on retrouve bien sûr dans d'autres associations, mais qui n'ont pas manqué d'alimenter le débat qui a eu lieu au cours de leur A s s e m b l é e Générale le 28 mai 1988.

Pour être membre de l'association, il faut avoir fait sa formation à l'I.R.T.S. mais pour faire avancer la réflexion et mener à bien les buts fixés, tous ceux qui sont intéressés, sont les bienvenus.

PEPS ne peut que souhaiter longue vie et bon courage à cette nouvelle association.

**Catherine BOULENGER**

*AUTRE PARTS,  
1 rue du 11 novembre,  
92120 MONTRouGE*



Social) de Montrouge, se rencontrent, l'idée première étant de créer un réseau de solidarité entre les anciens de l'I.R.T.S. et les promotions actuelles par rapport à la recherche d'un premier emploi. L'idée était aussi de mener une réflexion sur une éventuelle 4ème année de formation qui

# OFFRE SPECIALE

Votre abonnement vous permet de commander gratuitement un ancien numéro

- n° 5 : EDUCATEURS SPECIALISES ET MAL D'IDENTITE  
Le mal d'identité d'une profession mystifiée: les éducateurs
- n° 10 : NUMERO SPECIAL SUR LES MUTATIONS DANS LE TRAVAIL SOCIAL  
Assistants sociaux, éducateurs, animateurs et formateurs ont écrit sur l'avenir du social
- n° 11 : LES ELUS FACE AU SOCIAL : CONCURRENTS OU PARTENAIRES?  
Travail social en Inde et en France / Justice et secret professionnel
- n° 12 : SYNDICATS , ASSOCIATIONS : QUELLES REPONSES FACE AUX MUTATIONS DU SOCIAL?  
L'insertion douce / Quel avenir pour la déssectorisation? Militants ou fonctionnaires?
- n° 13 : POLITIQUE SOCIALE ENVERS LES IMMIGRES : A PARIS, LES T.S. SE MOBILISENT  
Du centre d'accueil et d'orientation au placement familial / Réflexion éducative en milieu ouvert
- n° 14 : TRAVAIL SOCIAL EN MILIEU PSYCHIATRIQUE  
Educateur : le métier fou, le métier doux / L'Epargne morale : nouvel outil du travail social
- n° 15/16 : NUMERO SPECIAL INTER-ASSOCIATIF : "A PROPOS DE NOUVELLES PRATIQUES SOCIALES ET ECONOMIQUES"  
"Chômage, loisirs et économie sociale" / "Autre regard pour la relation éducative" / "Travailleurs sociaux, acteurs de l'avenir du social".
- n° 17 : PARTIS POLITIQUES ET TRAVAIL SOCIAL  
Banlieues 89, des réponses de R. Castro / Rapports psys-T.S.
- n° 19 : SOYONS CREATIFS!  
Quelle insertion par l'économie? / L'avenir de l'éducation surveillée / Les centres de loisirs en milieu ouvert
- n° 20 : TRAVAIL SOCIAL ET TRAVAIL POUR LA PAIX  
Formation en marketing social / Nouvelles des travailleurs sociaux acadiens / L'image de l'A.S. en entreprise
- n° 21 : LES FORMATIONS INITIALES DES TRAVAILLEURS SOCIAUX  
Approches de la toxicomanie / Les régies de quartier / La formation des T.S. au Canada
- n° 22 : LE DEVELOPPEMENT LOCAL EN MILIEU RURAL; 3 assistantes sociales sanctionnées à Paris. Travail en milieu psychiatrique à Cuba. Service social et réhabilitation
- n° 23 : LE CODE DE LA NATIONALITE Les Réseaux en travail social, L'aide alimentaire à Los Angeles, La réforme du diplôme d'AS
- n° 24 : NUMERO SPECIAL INTER-ASSOCIATIF sur la toxicomanie . Des travailleurs sociaux et des chercheurs s'expriment, mettant à disposition du lecteur des éléments théoriques et pratiques.

**PAROLES ET PRATIQUES SOCIALES DE BOUCHE A OREILLE.** L'association Paroles et pratiques sociales éditant PEPS cherche continuellement à améliorer la présentation et le contenu de la revue.

La revue reste fidèle à ses objectifs depuis 1982 : une publication indépendante faite par des travailleurs sociaux et pour eux. Elle cherche aussi à être un support au développement de réseaux où des travailleurs sociaux s'approprient et maîtrisent une pratique et une parole en utilisant ce média.

Cependant, pour préserver cette qualité, cette indépendance et développer ce réseau, il est nécessaire de se faire connaître au plus grand nombre.

Hors nous n'avons pas les moyens de nous offrir un réseau officiel de distribution ni une campagne publicitaire de grande envergure.

**IL RESTE UNE METHODE SIMPLE, ECONOMIQUE, ET BIEN PLUS INTERESSANTE: LE BOUCHE A OREILLE, CA NE NOUS COUTE RIEN ET CA PEUT RAPPORTER GROS A NOUS TOUS!**

## BON DE COMMANDE

A renvoyer à PEPS, 8, impasse des Trois Soeurs, 75011 PARIS

Nom.....Prénom.....  
Adresse : .....  
.....  
Code postal : ..... Ville : .....  
Profession : .....

JE SOUSCRIS UN ABONNEMENT ANNUEL AU BIMESTRIEL PEPS

☆ Individuel (125F. pour six numéros)      ☆ Institutionnel (180F.)      ☆ SOUTIEN (220F.) .....F

MON ABONNEMENT ME PERMET DE COMMANDER GRATUITEMENT LE NUMERO ...

JE PEUX EN PLUS COMMANDER LES NUMEROS SUIVANTS :

☆ Nos simples (30F. port payé)  
☆ Numéro spécial (35F. port payé) .....F

TOTAL (chèque à l'ordre de PEPS) .....F